



MÉTROPOLE

clermont auvergne métropole



**LE MONDE ÉCONOMIQUE
OPÈRE SA TRANSITION**

SOMMAIRE

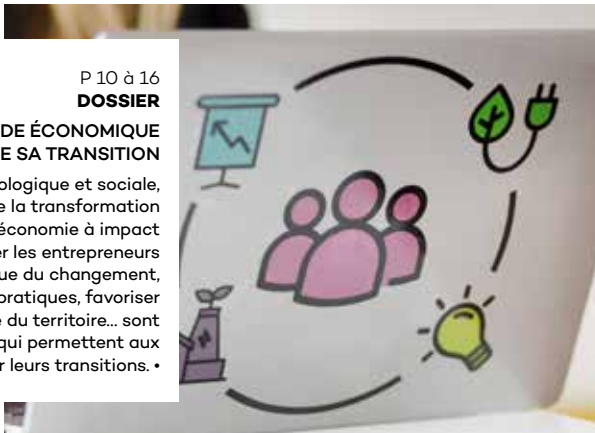


P 4

RETOUR EN IMAGES

NOUVELLE TERRE DE E-SPORT

La métropole a accueilli son premier tournoi de e-sport ! Organisé par le Bureau des étudiants de l'Université Clermont-Auvergne (UCA), l'événement a réuni 400 joueurs qui se sont affrontés sur des jeux vidéo emblématiques comme League of Legendes ou Mario Kart. •



P 10 à 16
DOSSIER

LE MONDE ÉCONOMIQUE OPÈRE SA TRANSITION

Au regard de l'urgence écologique et sociale, la Métropole accompagne la transformation des entreprises vers une économie à impact positif pour le territoire. Aider les entrepreneurs dans la dynamique du changement, encourager les bonnes pratiques, favoriser un aménagement durable du territoire... sont tout autant d'actions qui permettent aux entreprises de réussir leurs transitions. •



P 22

PORTRAIT

SASHA ZHOYA

Ce jeune homme de 21 ans est une étoile montante du 110 mètres haies. Fort de plusieurs années d'entraînement au Clermont Auvergne Athlétisme, Sasha Zhoia enchaîne les titres et est aujourd'hui en lice pour les JO de Paris. •



P 26

BIODÉCHETS

PAS DE RÉPIT POUR LE TRI

À partir du 1^{er} janvier, tous les Français devront disposer à proximité de chez eux d'une solution de tri pour leurs biodéchets. Collecte en porte-à-porte, composteurs partagés ou individuels... La Métropole a plus d'un tour dans son sac pour vous aider à valoriser vos épiluchures ! •

MÉTROPOLE

clermont auvergne métropole

N°33

DÉCEMBRE 2023 / JANVIER 2024

RETOUR EN IMAGES	4
MÉTRO+	6
RAPIDO	7
DOSSIER	10
Vers une reconquête de notre territoire	12
La zone d'activités de Lempdes passe au vert	13
Éric Duverger, président de la Convention des entreprises pour le climat	14
SCOP : cap vers un nouveau modèle	15
Décryptage	16
LES VISAGES DE LA MÉTROPOLE	17
C'LE CHANTIER	18
PORTRAIT	22
ÉCONOMIE	24
BIODÉCHETS	26
ENVIRONNEMENT	27
LE DÉCODEUR	28
TRIBUNES	29



Deux formats, livre audio et RTF, sont accessibles en ligne www.clermontmetropole.eu pour les personnes porteuses d'un handicap visuel.

Édité par Clermont Auvergne Métropole, 64-66 avenue de l'Union Soviétique - BP 231 - 63007 Clermont-Ferrand cedex 1 - Tél. 04 73 98 34 00.
Directeur de publication : Olivier Bianchi. Coordination générale : Gaëlle Rougemont. Rédactrice en chef : Daphnée Autissier.
Rédaction : Agathe Rigo, Justine Rodier, Chloé Curé, Carole Sarrola Claire Desseauve et Daphnée Autissier.
Crédits photographiques : Jodie Way, Julie Bouton, Pauline Sautarel, Valentin Uta, Ludovic Combe, la Ville de Clermont-Ferrand, Alpha Saint-Jacques, Jacques Pouillet, Vanessa Chassy et Romain Le Callanec, Freepik. Couverture : Adobe Stock. Cartographie : Victor Legrain.
Maquette : @Turbulences. Réalisation : @Turbulences. Impression : Agir Graphic. Tirage : 158 900 exemplaires.
Distribution : Milee - ISSN 2553-9612 (imprimé) - ISSN 2648-4226 (en ligne). Dépôt légal : Décembre 2023.

ÉDITO



“Les acteurs économiques sont des éléments clés de la transition”

Les acteurs économiques ont-ils un rôle important à jouer dans la transition de notre territoire ?

Absolument ! Ils sont des éléments clés de la transition pour parvenir à une économie plus durable. Leur engagement et les initiatives qu'ils mènent sont essentiels pour faire levier sur les enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Notre objectif à la Métropole est de stimuler et d'encourager les initiatives locales qui ouvre la voie à l'économie de demain. Une économie responsable, bas-carbone et créatrice d'emplois. C'est pour cela que nous musclons notre engagement auprès des entrepreneurs, en développant notamment des pôles économiques adaptés à leur évolution. Nous sommes aussi à leur côté pour leur apporter des conseils et les aider financièrement à mener à bien leur transition.

La transition est le fil rouge de votre mandat. C'est d'ailleurs elle qui a motivé tous les travaux menés actuellement...

Les défis climatiques et énergétiques que nous devons relever nécessitent des changements, et des travaux sont nécessaires pour y arriver. Cette période n'est pas simple, tant pour les usagers impactés dans leur quotidien, que pour les professionnels, qui sont contraints de s'adapter en attendant de pouvoir bénéficier des retombées. Pour soutenir les commerçants directement impactés par les travaux, la Métropole a mis en place une commission d'indemnisation indépendante. Un guichet unique permet d'effectuer les démarches plus simplement.

Ces travaux ne tendent pas seulement vers une amélioration de notre cadre de vie. Ils sont avant tout une manifestation concrète d'un engagement collectif pour un avenir meilleur. Ce nouvel horizon synonyme d'un plus grand respect de l'environnement, de sobriété énergétique, d'équité entre les habitants et d'attractivité est proche.

Sommes-nous en train de préparer le monde de demain ?

Nos actions d'aujourd'hui tracent les contours du monde de demain, de la vie quotidienne qui sera la nôtre ! Les contours d'un territoire adapté aux besoins des usagers et au bien-vivre ensemble. Tous les travaux ont un sens : nous rénovons les réseaux pour que chacun puisse continuer à avoir de l'eau à son robinet et ce, malgré les sécheresses ; nous étendons nos réseaux de chaleur pour bénéficier de notre propre énergie de chauffage locale et renouvelable afin notamment d'alimenter des bâtiments essentiels, comme le CHU. Pour que les habitants ne subissent pas durement les effets du réchauffement climatique, nous créons 25 hectares d'espaces verts supplémentaires et allons planter plus de 5 000 arbres. Les travaux réalisés dans le cadre du projet InspiRe sont également la promesse de déplacements plus efficaces pour les usagers, tout comme le déploiement des voies cyclables, qui offrira une alternative sécurisée et décarbonée à la voiture. Il ne me reste plus à présent qu'à vous souhaiter à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année ! •

OLIVIER BIANCHI, PRÉSIDENT DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

Retour en images sur...

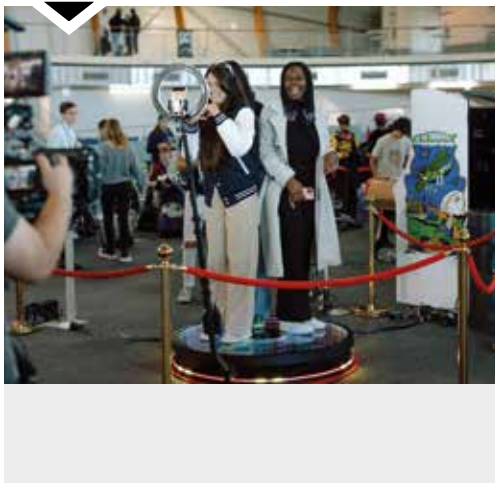
Au tour des Vergnes

Il y a comme un petit air de déjà-vu. Après être venus à bout de la Muraille de Chine, les engins ont commencé à grignoter les étages de deux tours situées rue du Château-des-Vergnes, à Clermont-Ferrand. Ce chantier de démolition est réalisé dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPRU). Il prévoit la reconstruction de 153 nouveaux logements et la réhabilitation de 317 logements. Toute une série de projets visent à améliorer le cadre de vie des habitants, avec une offre diversifiée de logements, de nouveaux équipements publics, et un nouveau lieu de vie au coeur du quartier. •



L'UCA aux manettes

Quelle première réussie ! L'UCA Gaming Festival a rassemblé des milliers de visiteurs curieux d'assister au seul gros tournoi d'e-sport de la région. Réunis au stadium Jean-Pellez à Aubière, 400 étudiants se sont affrontés par écrans interposés sur des jeux vidéo comme League of Legendes, Mario Kart, Valorant ou Rocket League. Divertir les jeunes, créer du lien social... C'était là tout l'enjeu de cet événement gratuit organisé par le Bureau des étudiants de l'Université Clermont-Auvergne (UCA), qui avait également prévu un concert, des stands et un défilé de cosplays. •





Tracés poétiques

Il ne faut pas toujours aller bien loin pour voyager. Le Rendez-vous international du carnet de voyage nous le prouve chaque année ! Pour cette 23^e édition, carnetistes, réalisateurs, écrivains, poètes, grands reporters et autres baroudeurs ont semé tout un tas de rêves dans la tête des visiteurs qui se pressent chaque année à ce rendez-vous devenu incontournable. •



Petite balle grand tournoi

Deux jours de compétition, 336 joueurs, 2 784 parties jouées. C'est une belle performance pour le Stade Clermontois tennis de table qui organisait cette année la 4^e édition de l'Open des Volcans à l'Artemium de Ceyrat. Issus de 115 clubs localisés dans 46 départements, les pongistes ont tout donné pour remporter la victoire ! •



Ça chauffe aux Cézeaux !

Engagée dans la transition énergétique et écologique du territoire, la Métropole développe un nouveau réseau de chaleur sur Aubière, Beaumont et Clermont-Ferrand. Pour l'alimenter, une chaufferie a récemment été mise en service sur le campus des Cézeaux. Elle distribuera sur le site l'électricité produite par le pôle Vernéa. Situé à Clermont-Ferrand, ce pôle de valorisation de déchets qui fête ses 10 ans cette année, fournira de l'énergie à plus de 10 000 équivalents-logements. •

Ludovic Lemoine fend l'air et vise les Paralympiques

Pour lui, l'escrime, c'est 9 médailles en championnats du monde, 15 en championnats d'Europe, 14 titres de champion de France, 2 médailles paralympiques... Et bientôt une troisième ? À 37 ans, cet as du sabre et du fleuret s'apprête à participer aux Jeux Paralympiques de Paris 2024. *"Dans mon pays... C'est le rêve de tout sportif"*, s'enthousiasme Ludovic Lemoine. L'athlète a déjà réussi 8 épreuves sur 12 : *"Je suis en bonne voie, mais pas d'excès de confiance ! La concurrence est rude, je dois aller au bout de moi-même."* Avec 20 heures d'entraînement hebdomadaire au Stade Clermontois Escrime, complétées de séances de musculation, il suit une préparation à la pointe de l'épée. Au quotidien, ce papa trouve son équilibre dans le soutien de ses proches et décompresse dans le Parc des Volcans ou sur les bords de l'Allier. Alors, prêt ? En garde ! •

🎧 Retrouvez notre podcast sur www.clermontmetropole.eu



L'Alfa Saint-Jacques Basket reçue à l'Élysée !

L'Alpha Saint-Jacques Basket a été reçue à l'Élysée sur invitation du Président de la République. Aux côtés de pointures du milieu sportif comme Tony Parker et Diandra Tchatchouang, l'association* a été mise à l'honneur pour ses actions en faveur de l'inclusion par le sport. Plus qu'investie, elle propose notamment un programme pour les 16-25 ans en décrochage : sport le matin, projet socio-professionnel l'après-midi. 80 % des jeunes ont retrouvé une formation ou un emploi. Avec les 9-15 ans, l'Alfa travaille sur le savoir-vivre, offre un local pour le suivi des devoirs et s'engage dans la remédiation lors de tension avec les établissements scolaires. *"C'est une alliance éducative !"*, se réjouit Audrey Amato, la dirigeante. *Le sport rassemble et casse les inégalités dans nos quartiers."* Parmi ses autres champs d'action : la féminisation avec 40 % de pratique féminine, l'inclusion des personnes en situation de handicap et des stages gratuits. Autant d'initiatives possibles grâce aux 5 personnes salariées et à la soixantaine de bénévoles ! •

(*) 500 éducateurs et clubs sportifs français étaient invités à la réception

Simon Teyssou, défenseur du vivant

Architecte-urbaniste, Simon Teyssou dirige l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) et a remporté le Grand prix de l'urbanisme 2023. Si la discipline a longtemps mis l'accent sur le développement des grandes villes dynamiques, il interroge la pratique. Sa priorité : *"valoriser les espaces ruraux, périurbains et petites centralités. C'est 60 % du territoire national !"* Concrètement : réparer les espaces de l'urbanisme diffus, restaurer la biodiversité ou redynamiser les centres-bourgs pour éviter de nouvelles constructions. *"En 10 ans, en France, nous avons artificialisé l'équivalent d'un département... Et atteint les limites écologiques."* Pour arrêter les dégâts, il préconise de faire bouger les lignes, recycler le foncier, penser horizontalement et redynamiser les espaces en décroissance. Une réflexion partagée dans le projet d'établissement de l'ENSACF qui se concrétise auprès des étudiants dès la première année en travaillant sur des cas concrets. •

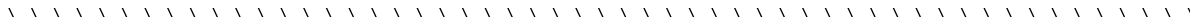


MOBILITÉ

Pistes cyclables : le futur réseau se dessine

Nouveauté en vue pour les cyclistes ! Dans le courant du mois de mars, une nouvelle signalétique fera son apparition sur les boulevards sud de Clermont-Ferrand. Dans le cadre du déploiement du réseau cyclable baptisé C.réseau, cette signalétique se déclinera à l'horizontal sur les pistes (flèches directionnelles, pictogrammes...) et à la verticale avec l'installation de stations-totem d'information intégrant un plan du réseau cyclable, des temps de parcours et la localisation de services utiles (arceaux, pompes...). Cette signalétique, amenée à être étendue sur le territoire, facilitera l'expérience des usagers. •

C.vélo + C.réseau



SÉCURITÉ

Un œil sur les pôles économiques

Depuis 2014, la Métropole a mis en place 193 caméras de vidéoprotection afin d'améliorer la sécurité sur ses zones d'activités. De nouvelles installations sont programmées dans les deux prochaines années sur le pôle économique de Lempdes/Pont-du-Château et d'autres projets sont actuellement à l'étude pour les Gravanches, Gerzat Sud, Ladoux, les Gravières et la zone d'activités de Beaumont/Romagnat. Grâce à une collaboration avec le Centre de supervision urbaine de la Ville de Clermont-Ferrand les images sont visionnées en temps réel afin de déclencher immédiatement les interventions adéquates. •



SPORT

Bientôt la pose d'une première pierre au stade Gabriel-Montpied !

Beaucoup l'attendent avec impatience : la future tribune Limagne de 6 000 places du stade Gabriel-Montpied commencera à sortir de terre en janvier. Une première pierre qui sera synonyme d'accélération du chantier, prévu pour durer jusqu'en été 2025. Au-delà de l'ajout d'une tribune, le projet d'extension du stade comprend la construction d'un gymnase, de nouveaux vestiaires, d'une salle de presse, d'espaces buvette, d'aménagements extérieurs (parvis, contrôle d'accès, stationnements...), ou bien encore de locaux commerciaux. Au terme de la phase 1 des travaux, le stade Gabriel-Montpied pourra accueillir 17 000 spectateurs. •

+ Venez encourager le Clermont Foot lors de ses prochains matchs au Montpied : le 20 décembre (21 heures) contre le Stade Rennais FC, le 28 janvier (15 heures) contre le RC Strasbourg Alsace et le 11 février (15 heures) contre le Stade brestois.

RAPIDO



CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

Le compte à rebours est lancé

Il ne reste plus que quelques jours avant de découvrir quelle ville aura la chance de devenir Capitale européenne en 2028. En lice contre Bourges, Montpellier et Rouen, Clermont-Ferrand a d'ores et déjà su se démarquer en embarquant tout le Massif Central derrière elle et en proposant un projet singulier autour de l'imaginaire de Tolkien. Après avoir remis un dossier de 100 pages et reçu une délégation du jury sur place, l'équipe qui porte notre candidature a passé un grand oral à Paris, dernière étape avant la proclamation du résultat. •

+ **Le 13 décembre**, ne manquez pas l'annonce officielle du lauréat en suivant **la page Facebook ou le compte Instagram de Clermont Auvergne Métropole** ou en vous connectant sur www.clermontferrandmassifcentral2028.eu

HANDICAP

Autisme : une association comble les manques



Être parent d'un enfant en situation de handicap est un combat de tous les jours. Vanessa Chassy en sait quelque chose : mère de Jayson, un jeune garçon atteint d'un trouble autistique, elle a été confrontée à quelques années d'errance avant de trouver un accompagnement psycho-éducatif adapté aux besoins de Jayson. C'est parce qu'elle connaît les obstacles et le manque de moyens dédiés à la prise en charge des enfants en situation de handicap, qu'elle a créé récemment l'association A.B.A Service autisme. Sa mission ? Conseiller, soutenir et guider au mieux les parents qui rencontrent des difficultés avec leur enfant autiste. Par le biais d'un site internet rempli d'informations utiles, l'association apporte des réponses et oriente facilement les familles. En parallèle, une équipe d'éducation spécialisée A.B.A propose des accompagnements à domicile et sur les lieux de vie de l'enfant (à l'école par exemple). Assurées par une psychologue et des éducateurs, ces séances sont financées en partie, mais laissent aux parents un reste à charge. C'est pourquoi l'association recherche des financements pour pouvoir aider encore plus de familles. •

+ **Informations, conseils, cartographie des professionnels, actualités...**

Le site d'A.B.A Service autisme oriente gratuitement les parents d'enfants atteints d'un trouble autistique.

Rendez-vous sur www.abaserviceautisme.fr ou sur leurs réseaux sociaux (Instagram et Facebook).



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Métropole s'associe à l'École nationale supérieure d'architecture

La Métropole vient d'intégrer le partenariat qui lie la Ville de Clermont-Ferrand à l'École nationale supérieure architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) jusqu'en 2026. Elle s'engage ainsi à valoriser les actions de l'école et le travail de ses étudiants à travers ses politiques publiques culturelles, urbanistiques et d'aménagement ; et à soutenir financièrement l'ENSACF à hauteur de 10 000 euros par an jusqu'à la fin du partenariat. •



Fernand Léger, *Portrait de femme*, 1952, coll. MARQ.
©ADAGP, Paris / Photo Terminal 33).

ART

Le MARQ célèbre les artistes majeurs du XX^e siècle

Du 15 décembre au 7 juillet 2024, le musée d'art Roger-Quilliot de Clermont-Ferrand met à l'honneur son fond d'arts graphiques en présentant une quarantaine d'œuvres sur papier du XX^e siècle, célébrant des artistes de renom de l'art moderne et contemporain : Henri Matisse, Pablo Picasso, Georges Braque, Georges Rouault, Fernand Léger, Sonia Delaunay, Pierre Soulages, Claude Viallat... Très éclectique, cette sélection témoigne des nombreuses expérimentations des artistes autour de la figuration ou de sa déconstruction. Une première partie rend un hommage au célèbre marchand et éditeur d'art Ambroise Vollard. La sélection continue ensuite avec des œuvres rendant compte de la force du trait, de la poésie de la couleur ou du langage des formes. Un riche aperçu du foisonnement artistique de ce siècle bouillonnant ! •

+ **“Œuvres sur papier du XX^e siècle - Collections du MARQ”, du 15 décembre au 7 juillet 2024, au Musée d'art Roger-Quilliot. Ouvert du mardi au vendredi, de 10 h à 18 h ; et samedi, dimanche et jours fériés, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.**



ÉVÈNEMENT

Les Nuits de la lecture explorent le corps

Placée sous la thématique du corps, la 8^e édition des Nuits de la lecture explorera l'espace littéraire pour proposer aux visiteurs une infinité de réflexions poétiques, scientifiques, sociologiques et politiques. Et parce que l'année 2024 sera marquée par les JO de Paris, l'évènement ne manquera pas de s'en faire également l'écho. Les Nuits de la lecture auront lieu les 18, 19 et 20 janvier. Les bibliothécaires vous donnent rendez-vous au Centre de documentation *La Jetée*, à la bibliothèque du Patrimoine, à la médiathèque de Jaude et celle de Croix-de-Neyrat, ainsi que dans les médiathèques d'Aubière, Aulnat et Cournon-d'Auvergne pour des lectures et animations diverses ! •

+ **Trouvez le programme en médiathèque et sur www.bibliotheques-clermontmetropole.fr.**

AGENDA

LOISIR CRÉATIF → Le 16.12 / Cournon-d'Auvergne / Médiathèque Hugo-Pratt → **Création de feuilles de papier recyclé et ensemencé**, à 10 h (sur réservation).

CIRQUE → Le 16.12 / Beaumont / La Roche → **“Les apprentis lutins”**, de 10 h 30 à 11 h 30, gratuit.

ART → Du 22.12 au 28.01 / Clermont-Ferrand / Musée d'art Roger-Quilliot → **“The Edge”, exposition des diplômés 2023 de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole.**

CONCERT → Le 13.01 / Royat / L'Avan.C → **Pheme, (musique folk)**, à 20 h 30 (12 €).

ENVIRONNEMENT → Jusqu'au 14.01 / Clermont-Ferrand / Muséum Henri-Lecoq → **Exposition “Le parc, terre de pollinisation”.**

ENSEIGNEMENT → Du 18 au 20.01 / Cournon-d'Auvergne / Grande halle → **AuverSup, le salon post-bac**, de 9 h à 17 h.

THÉÂTRE → Le 24.01 / Romagnat / Salle André-Raynoird → **“Lenfumeur”**, à 20 h 30 (10 €).

CULTURE → Le 26.01 / Clermont-Ferrand / Conservatoire → **La Nuit des conservatoires**, à 18 h.

ÉVÈNEMENT → Du 02 au 10.02 / Clermont-Ferrand / Dans différents lieux → **Festival international du court métrage.**



POUR TOUT SAVOIR SUR
L'ÉCONOMIE EN TRANSITION
clermontmetropole.eu

QUEL VIRAGE PRENNENT LES ENTREPRISES ?

LE MONDE ÉCONOMIQUE OPÈRE SA TRANSITION

La transition environnementale et sociale est aujourd'hui un impératif pour faire face à la crise climatique. Elle est aussi un enjeu majeur de compétitivité et d'attractivité pour les acteurs économiques et la Métropole, qui met tout en œuvre pour accompagner les changements.

À l'heure où les défis environnementaux et sociaux sont au cœur des préoccupations mondiales, les regards se tournent vers celles et ceux qui osent prendre un tournant. Parce qu'il n'est pas toujours simple de repenser son fonctionnement, la Métropole s'engage pour accompagner les entreprises dans leurs transitions. Anticipant les évolutions sur le territoire, elle bâtit un environnement propice à l'émergence de pratiques économiques durables.

Acteurs essentiels de ce changement positif pour la société, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à vouloir limiter l'impact de leur activité sur l'environnement. Car il en va aussi de la pérennité de leur structure. Encourager les bonnes pratiques, favoriser un aménagement harmonieux et durable des pôles économiques, les aider financièrement à réaliser des travaux de rénovation énergétique ou à renouveler leur flotte automobile avec des modèles bas carbone... la Métropole accompagne et facilite les démarches de ceux qui se tournent vers l'avenir.

Une transformation de l'économie est possible. De nombreuses solutions existent et ont déjà été mises en place par un nombre d'acteurs croissant : circuits courts, économie circulaire, Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Des entreprises évoluent aussi à travers leur activité ou leur fonction : Économie sociale et solidaire (ESS), SCOP... Forte de plus de 20 000 entreprises, la Métropole a l'ambition d'accompagner tous ceux qui voudront relever le défi. Ensemble, agissons pour que les transitions deviennent un moteur de croissance durable. •

LE DOSSIER SOMMAIRE

Vers une reconquête de notre territoire	12
La zone d'activités de Lempdes passe au vert	13
Éric Duverger, président de la Convention des entreprises pour le climat	14
SCOP : cap vers un nouveau modèle	15
Décryptage	16

Vers une reconquête de notre territoire



Dans les ateliers du groupe GCK, les salariés travaillent sur la mobilité de demain.

En obtenant le label “Territoire d’industrie”, la Métropole vient de s’engager jusqu’en 2027 à une reconquête industrielle de son territoire. Ce programme, doté d’une enveloppe de 100 millions d’euros, permettra entre autres d’apporter des réponses concrètes aux enjeux portés par nos industriels locaux.

C’est la reconnaissance d’un travail mené depuis des années avec tous les acteurs économiques locaux. Fraîchement labellisé “Territoire d’industrie”, Clermont Auvergne Métropole confirme l’attractivité de son territoire et l’efficacité de ses actions menées en faveur des industries et des entreprises. Requalifications de friches industrielles, amélioration du cadre de vie dans les zones d’activités, mise à disposition d’équipements performants... La métropole séduit de nouveaux entrepreneurs et fidélise les grands groupes qui choisissent de rester sur le territoire pour mener à bien leur projet de développement.

Implanté dans la région depuis plus de 70 ans, le groupe Combronde, spécialiste du transport logistique, a inauguré il y a quelques semaines une nouvelle plateforme multimodale à la Combaude. Ce projet ambitieux, qui a pour vocation de connecter notre territoire à l’ensemble des ports français et des corridors européens, a été bâti sur un ancien site Michelin. Proche des

autoroutes en direction de Lyon, Paris et Montpellier, cette ancienne friche industrielle dispose aussi de voies de chemin de fer privatives reliées au réseau ferré national. Un vrai plus pour l’entreprise qui a pour objectif décarbonner le transport de marchandise.

Du côté de Cournon-d’Auvergne, GCK s’affaire pour son emménagement. Basé à Lempdes, dans un centre qui concentre une grande partie de ses activités technologiques tournées vers la mobilité de demain, le groupe “avait besoin d’un nouveau site dédié à la production de véhicules rétrofités”, explique Sébastien de Chaunac, le directeur marketing et communication. Et la question de délocaliser cette production ne s’est même pas posée : “La métropole clermontoise est notre centre névralgique !” Avec ce nouveau bâtiment, “nous allons pouvoir entrer en phase d’industrialisation et de production en série à partir de janvier 2024”.

Autre figure bien ancrée dans la région, le groupe Centre France – La Montagne va prochainement

troquer son ancien centre d’impression clermontois par un tout nouveau site à Cébazat, dans le parc d’activités économiques des Montels. Aménagé par la Métropole, ce site en pleine métamorphose attire de plus en plus d’entreprises dynamiques et innovantes. “Notre matériel étant vieillissant, ce déménagement était nécessaire pour maintenir la qualité de notre production à destination de nos lecteurs et clients”, précise Soizic Bouju, la directrice générale du groupe.

Reflet de leur volonté en matière de transition environnementale, le site de Cébazat a été pensé avec une forte ambition RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) limitant l’impact carbone de l’activité. “En plus de maintenir des emplois industriels historiquement basés dans l’agglomération clermontoise, cette nouvelle localisation facilitera notre connexion avec les grands axes routiers nous permettant de desservir chaque nuit toute notre zone de diffusion.” •

UN LABEL, ET APRÈS ? Le label “Territoire d’industrie” agit comme un catalyseur pour les lauréats en les accompagnant sur les questions de réindustrialisation, de décarbonation, de sobriété foncière et d’attractivité des métiers. Après une première phase qui a été bénéfique à 149 territoires, cette seconde session le sera pour 183. •

La zone d'activités de Lempdes passe au vert



Exit les zones d'activités sans âme et sans verdure : dans le but d'améliorer le cadre de vie des entreprises et de leurs salariés, la Métropole développe un programme de requalification de ses pôles économiques en intégrant des espaces boisés de type "forestier".

Faire du pôle économique de Lempdes* un exemple. S'il n'est pas le premier sur le territoire métropolitain à avoir fait l'objet de travaux de requalification, il sera en revanche le premier à porter aussi bien l'ambition de la Métropole en matière de transition écologique.

D'une superficie de 136 hectares, le pôle économique de Lempdes a de nombreux atouts dans sa manche : proche de l'aéroport et des axes routiers, il abrite plus de 3 400 emplois et intègre de nombreuses activités : artisanales, commerciales, une zone de loisirs accueillant une piscine métropolitaine, ainsi que des services comme une microcrèche et des restaurants. Créé il y a une cinquantaine d'années, il présente par contre un visage vieillissant, bâti sur d'anciens modèles où la nature n'avait alors que trop peu de place.

Face aux risques d'obsolescence et aux besoins d'évolution aussi bien économiques qu'écologiques, la Métropole a inauguré à Lempdes sa première "forêt urbaine".

Achévé au cours du printemps, un premier espace de 4 800 m² de plantations a vu le jour non loin de la D 769. Ce travail, mené entre autres par les élèves du Lycée agricole Louis-Pasteur de Marmilhat, sera suivi par deux autres tranches de plantations dans le courant de l'année 2024.

Mais au-delà d'une opération de végétalisation, le projet de requalification du pôle économique de Lempdes va reconfigurer au fil des ans l'espace qui "est actuellement très routier, et peu piétonnier", décrit Valérie Beniere, de la Direction chargée de l'accompagnement et de l'accueil des entreprises à la Métropole. "Nous voulons à terme que la zone soit mieux structurée, qu'elle offre un cadre de vie agréable qui ne nécessite pas forcément de prendre la voiture pour y accéder et se déplacer en son sein." Une volonté qui fait écho à l'essence même du projet InspiRe, qui prévoit une meilleure desserte des communes de la métropole grâce à la restructuration des transports en commun et au déploiement des pistes cyclables. •



3 000 €
pour l'achat
d'un véhicule
électrique

Ce n'est pas toujours facile de prendre le virage de la transition écologique quand on est entrepreneur. C'est pourquoi la Métropole, qui a institué une Zone à faibles émissions pour les véhicules professionnels au 1^{er} juillet 2023, propose différentes aides allant de la rénovation énergétique des bâtiments, à l'acquisition de véhicules à faibles émissions. Olivier Dumon, le patron de l'entreprise de menuiserie SN L'Ébène, a par exemple bénéficié d'une subvention de 3 000 euros pour l'achat d'une voiture de société 100 % électrique. Cumulée à la prime à la casse et au bonus écologique, sa facture s'est allégée d'un total de 14 000 euros. "Pour des petites entreprises comme nous, cette aide est vraiment bienvenue !"

Adeptes du recyclage, Olivier Dumon a l'âme "verte" depuis plus de 25 ans. "Si l'autonomie des véhicules utilitaires électriques dépassait les 200 km, je renouvellerais au fur et à mesure tout notre parc automobile", pointe le chef d'entreprise, qui a dû pour le moment se contenter de remplacer trois des voitures thermiques de ses commerciaux et une autre destinée à faire du SAV dans la métropole clermontoise. "Et malgré les hausses du coût de l'énergie, je ne regrette pas quand je vois le prix du gasoil. Je pense que d'ici deux ou trois ans, notre achat sera rentabilisé !"

+ Découvrez l'ensemble des aides disponibles à destination des entrepreneurs sur clermontmetropole.eu

(*) Le pôle économique de Lempdes comprend La Rochelle, Le Pontel et La Fontanille 1 et 2.

Éric Duverger,***“Il n’y aura plus de parts de marché sur une planète effondrée”***

Éric Duverger a fondé la Convention des entreprises pour le climat à Billom, en 2020. D'utilité publique, cette assemblée regroupe des dirigeants qui œuvrent pour faire basculer les entreprises dans une économie plus respectueuse de l'environnement.

Alors que vous étiez directeur marketing pour Michelin aux États-Unis, vous avez décidé de tout quitter pour créer la Convention des entreprises pour le climat (CEC). Quel a été le déclic ?

Tout a commencé par une prise de conscience. Le ressenti d'un fort décalage entre ce que nos modèles économiques préconisent en matière d'écologie, et ce qui est en réalité nécessaire de faire pour ne pas dépasser nos limites planétaires. C'est comme si nous roulions à 200 km/h à bord d'une voiture. La limitation est fixée à 60, mais nous ne ralentissons qu'à 180 en pensant que cela suffira pour tenir le cap. Mais cela nous mènera droit dans le mur. Alors, où place-t-on le curseur de la transformation ? L'ambition de la CEC est de le faire monter au maximum dans chaque entreprise et d'engager une bascule systémique du monde économique.

Sur quels principes repose la CEC ?

Inspirée de la Convention citoyenne pour le climat, la CEC est une assemblée constituée de 150 dirigeants d'entreprises de toutes tailles qui, pendant dix mois à raison de douze jours complets, travaillent sur des stratégies à mettre en œuvre pour répondre à l'urgence écologique. Ensemble, ils créent un grand réservoir d'idées, des feuilles de route que nous mettons sur notre site internet. Nous le faisons pour l'intérêt général, chacun peut aller piocher ce qui est susceptible de lui correspondre. Avec l'intention de demander au gouvernement de muscler ses actions en faveur de la transition écologique, nous lui transmettons aussi nos rapports.

Votre association connaît une ascension fulgurante. Elle rassemble désormais 1 000 dirigeants et de nouvelles CEC thématiques et régionales voient le jour...

C'est incroyable ! Trois ans après avoir organisé la première CEC, nous avons 10 répliquations qui se sont lancées dans toute la France et dans tous les

secteurs à fort impact sur la transition écologique. Un parcours est en train d'être créé avec des acteurs du milieu financier, et un autre avec ceux du monde des médias. Une CEC sur l'agriculture est aussi en projet. Notre mouvement national a besoin de l'inspiration du Massif central, de la métropole clermontoise et de toute sa ruralité pour alimenter nos feuilles de route avec les témoignages d'un territoire plus ancré sur l'élevage.

Que préconisez-vous aux entrepreneurs qui souhaitent opérer la bascule ?

Pour les entrepreneurs, l'ambition n'est pas seulement de faire mieux ou d'atténuer leur empreinte carbone, il s'agit de repenser le cœur de business en profondeur. Nous devons basculer vers des entreprises régénératives qui, au lieu d'extraire des ressources et de polluer, mettent en place des actions qui régénèrent les écosystèmes. Privilégions les énergies renouvelables ou réemployons au maximum celles qui ne le sont pas. Je leur conseille également d'éviter d'être guidés par l'envie de générer toujours plus de profits, et de mettre à disposition de leurs salariés des solutions de tri, de covoiturage...

Nous sommes face à un enjeu civilisationnel, qui doit, selon moi, dominer tous les autres. Il n'y aura plus de parts de marché sur une planète effondrée. La croissance verte n'est pas un scénario réaliste, nous devons renoncer à certains secteurs pour aller faire grandir de nouveaux qui soient plus respectueux des limites planétaires.

La transition est-elle bien engagée sur notre territoire ?

Je constate une transition plus rapide et plus profonde dans le Massif central, probablement dû au lien que nous entretenons avec la nature. Plus on est proche d'elle, plus on se rend compte des effets du changement climatique, et plus on a envie d'agir. •

+ Vous souhaitez rejoindre le mouvement ? Pour candidater, rendez-vous sur www.cec-impact.org

SCOP : cap vers un autre modèle



Parce qu'il n'existe pas qu'une seule manière d'entreprendre, la Métropole porte une attention particulière aux initiatives qui sortent de l'ordinaire. Zoom sur les SCOP (Société coopérative et participative), un modèle économique alternatif qui regroupe près de 400 salariés sur le territoire.

Cela va bientôt faire quinze ans qu'Anthony Antier a rejoint l'entreprise Perugneau. Sensible à l'écologie, l'électricien cherchait à l'époque à se former à un métier en lien avec ses convictions. Expert des énergies renouvelables, Lionel Perugneau, son patron, lui a enseigné tout son savoir-faire en chauffage, plomberie et sanitaires. *“Nous sommes peu dans la région à être spécialisé dans le solaire thermique”*, précise Anthony Antier.

Alors, lorsque l'heure de la retraite a sonné pour Lionel, l'idée de reprendre l'entreprise en SCOP (Société coopérative et participative) a été une évidence. *“On aurait pu faire le choix de refonder une société, mais on ne voulait pas perturber nos clients et perdre notre réputation.”* Associé à Hervé Durand, un fournisseur de matériel solaire avec lequel Antony Antier travaillait depuis longtemps, ils se sont notamment rapprochés de la Métropole et de l'Urscop Auvergne-Rhône-Alpes (Union Régionale des SCOP) pour réaliser leur démarche.

Conseils, subventions... Dans le cadre de sa politique de développement économique, la Métropole accompagne les sociétés coopératives dans leur

création ou leur développement*. Objectifs : mettre du social dans l'économie et promouvoir de nouveaux modèles au service de la création de richesses sur le territoire. Ainsi, la Métropole propose une aide financière permettant de couvrir une partie des investissements nécessaires à la création des SCOP. De leurs côtés, Anthony Antier et Hervé Durand étudient la possibilité de bénéficier d'une place dans un des hôtels d'entreprises de la Métropole pour relocaliser leur siège social situé à Billom.

“Lionel est heureux de voir ces démarches aboutir”, témoigne Anthony Antier, qui ne cache pas quant à lui son bonheur de rester autonome. *“Nous allons vers un partage sain et équitable de l'entreprise”*, estime Hervé Durand, convaincu d'avoir fait le bon choix. *“Notre activité a du sens, les énergies renouvelables sont pertinentes car contrairement au gaz ou à l'électricité, la chaleur solaire est gratuite et inépuisable.”*

Et puisque leur parcours professionnel est une histoire de partage, les deux associés aimeraient à leur tour former des apprentis. Afin de conseiller toujours plus de clients sur les solutions de chauffages hybrides les plus adaptées à leur situation et à leur habitat ! •

(*) Ce soutien s'inscrit de manière plus globale dans le dispositif mis en place par la Métropole pour aider les entreprises relevant de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et les Industries culturelles créatives (ICC), qui représentent 14 % de l'activité économique du territoire.

SE FORMER POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

Au sein du PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) de la Métropole, une équipe transforme les difficultés en opportunités. Comment ? Par le biais de la clause sociale, un dispositif qui permet à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'heures de travail dans le cadre d'un marché public. Gage d'insertion professionnelle durable, cette mesure offre aussi une réponse aux entreprises qui peinent à recruter. *“Pour la destruction de la Muraille de Chine, nous avons mis en place avec Pôle Emploi et l'entreprise titulaire du marché de désamiantage une formation pour 5 personnes. Trois d'entre elles sont aujourd'hui en CDI”*, prend pour exemple Anas Chafoui, formateur à la Cellule emploi grands chantiers du PLIE. Pour répondre plus largement à des besoins identifiés sur des postes de voiries et réseaux divers, des POEC (Préparatoires opérationnelles à l'embauche collective) ont également permis à 23 personnes d'être formées cette année. Quinze sont encore en mission d'intérim aujourd'hui ! •

DÉCRYPTAGE

L'économie sur le territoire, c'est :



PLUS DE
20 000
ENTREPRISES



121 000
EMPLOIS

33 zones d'activités économiques gérées par la Métropole, qui accueillent **5 500 entreprises** et **61 000 emplois**.

42 structures accueillies en pépinières et hôtels d'entreprise, soit **160 emplois**.

4 300 créations d'entreprises (d'après les chiffres de 2022).

Besoin d'aide ?



Rénover son commerce

Vous avez une entreprise de moins de 10 personnes avec un point de vente et vous voulez effectuer des travaux ? Le dispositif Coup de pouce soutient les commerces situés dans les secteurs du centre-ville les moins dynamiques, les centres-bourgs et les quartiers prioritaires. L'aide directe représente 20 % des dépenses éligibles (dans la limite de 10 000 euros). Pour faire partie de la prochaine session, déposez votre dossier avant le 12 janvier 2024.

+ Les dossiers sont à retirer auprès de la Direction accompagnement des entreprises de Clermont Auvergne Métropole, de la Chambre de commerce et d'industrie ou de la Chambre de métiers.



Passer au numérique

Le dispositif Coach web accompagne les entreprises (artisanat, commerce, TPE, PME, de moins de 50 personnes) dans leur transition numérique. Après avoir formulé la demande, un expert de Clermont Auvergne French Tech réalise en 3-4 jours un diagnostic suivant les besoins (logiciel métier, cybersécurité, visibilité internet, acquisition de clientèle...). L'audit donne lieu à des préconisations et à une aide à la recherche de prestataires adaptés. L'expertise est prise en charge à 80 % par la Métropole (dans la limite de 2 500 euros).

+ Contact : Hélène Ribaudeau au 06 81 83 78 15 ou via hribaudeau@clermontmetropole.eu

INTERNET

Une adresse à retenir : www.investinclermont.eu

Un site est dédié à l'économie sur le territoire métropolitain, vous le connaissez ? Rendez-vous sur www.investinclermont.eu. Il présente les atouts de la métropole et recense tous les services du territoire dont peuvent avoir besoin les entreprises, nouvelles ou déjà implantées, ainsi que les offres foncières pour s'installer.

LES VISAGES DE LA MÉTROPOLE



Octave PUIS-NICOT

Chargé de design et d'innovation

Octave Puis-Nicot est chargé de design et d'innovation publique au sein de la Métropole. En clair, il est "designer de services", un métier plein de mystères que l'on décrypte pour vous !

Quelles sont vos missions ?

Mes missions consistent à concevoir des services utiles et facilement utilisables par les usagers du territoire. Cela m'amène à accompagner les différentes directions de la Métropole pour améliorer des services existants ou pour créer de nouveaux dispositifs. Cela commence généralement par un temps d'observation : récemment, j'ai par exemple suivi la Direction des déchets lors de phases d'expérimentations sur le tri. J'ai observé le comportement des usagers à des endroits stratégiques de Clermont-Ferrand et je les ai questionnés sur leurs habitudes afin d'aider mes collègues à placer de nouveaux points de collecte de déchets. Ces moments sur le terrain permettent de saisir le besoin et les attentes des habitants pour concevoir in fine un service adapté et optimum.

J'ai aussi travaillé pour la plateforme ICI (le portail numérique de la Métropole où réaliser ses démarches administratives, NDLR) en vue d'améliorer les formulaires. Des personnes étaient invitées à les tester et à nous donner leurs retours. Dans chacune de mes missions, je teste la situation initiale, je propose des améliorations et j'observe le résultat.

Je travaille aussi sur les espaces d'accueil physiques ou virtuels des usagers des piscines, du service de l'eau, etc. Je m'efforce d'adapter au mieux nos services aux besoins du public.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

J'apprécie le fait de rencontrer plein de monde. Pour le moment, je travaille beaucoup en interne, avec des collègues de la Métropole, mais j'ambitionne d'avoir l'an prochain encore plus de projets à destination des habitants. Je serai alors amené à faire plus de terrain et à découvrir toujours plus de personnes d'horizons différents.

Mon métier me permet aussi de me projeter dans des situations qui n'existent pas encore, pour les rendre par la suite concrètes. Grâce à lui, j'ai également le loisir d'innover. J'aime faire travailler mon imagination ! •

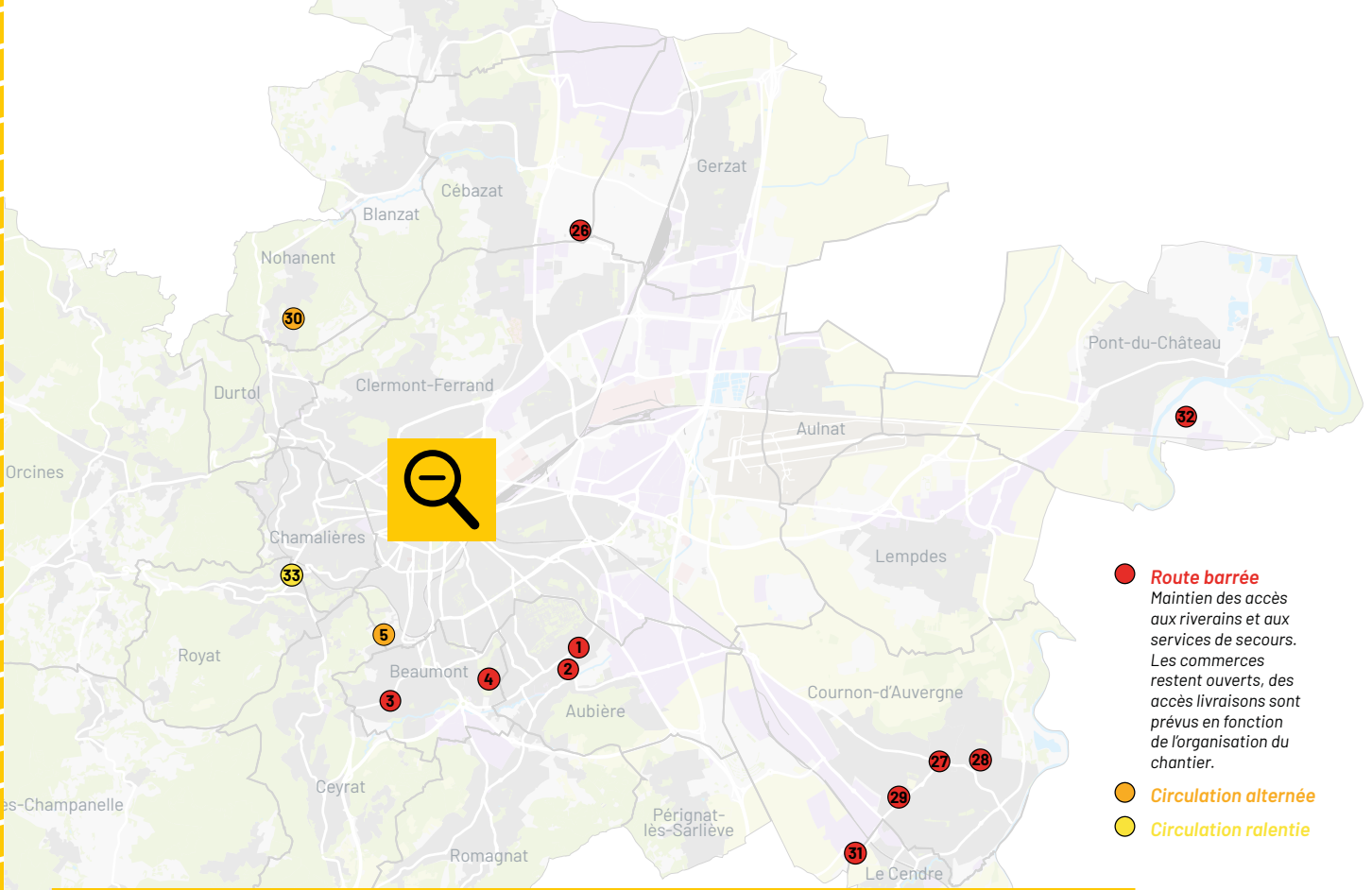


Octave Puis-Nicot est un agent nouvellement arrivé ! Avant avril 2023, le métier de designer de service n'existait pas au sein de Clermont Auvergne Métropole.

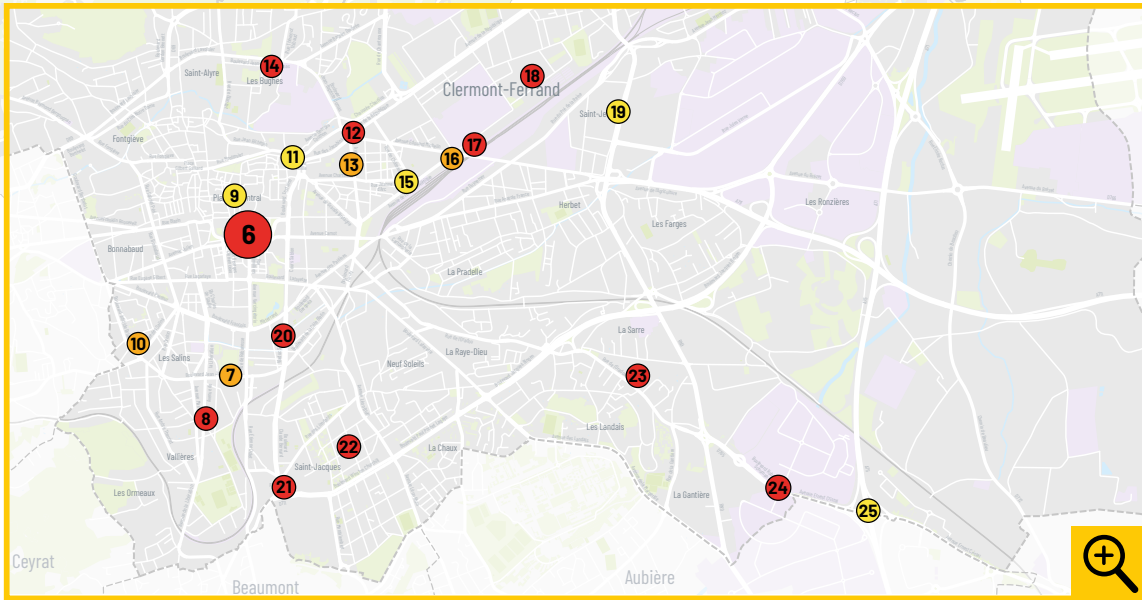
LE OFF DE LA MÉTRO

Même lorsqu'il est en repos, Octave Puis-Nicot ne peut pas s'empêcher d'observer le fonctionnement des uns et des autres. Comme cette fois où il s'est rendu à Cournon-d'Auvergne à vélo électrique pour voir comment les agents de la Métropole présents sur place testaient la signalétique des pistes cyclables. "Dans le cadre de mon travail, je suis déjà amené à essayer des dispositifs sur le territoire. Mais là, ça m'intéressait de voir la manière dont mes collègues effectuaient leurs propres tests ! D'autant plus que l'usage du vélo sur le territoire est un sujet qui m'intéresse beaucoup", confie-t-il dans un sourire. •

CARTE DES PRINCIPAUX CHANTIERS DE DÉCEMBRE 2023



- **Route barrée**
Maintenance des accès aux riverains et aux services de secours. Les commerces restent ouverts, des accès livraisons sont prévus en fonction de l'organisation du chantier.
- **Circulation alternée**
- **Circulation ralentie**



0 2 km



Incidence des travaux dans les années à venir

2023		2024		2025		2026
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1

● Forte
 ● Très forte
 ● Forte
 ● Moyenne
 ●

Aubière

1 Rues Pasteur et Roche-Genès
Travaux de comblement de cavités
En cours : fin des travaux le 27 décembre
Carrefour bloqué à la circulation

2 Rue de la Treille
Renouvellement des réseaux d'assainissement
En cours : fin des travaux en janvier 2024

Beaumont

3 Avenue du Stade, rue Claude Debussy, rue des Collonges
Renouvellement des réseaux d'assainissement
En cours : fin des travaux fin juin 2024
Route barrée sauf riverains selon l'avancement du chantier

4 Rue Molière
Déploiement du réseau de chaleur urbain CLAUVAE dans la continuité des travaux effectués rue Montant
En cours : fin des travaux en janvier 2024
Route barrée sauf riverains selon l'avancement du chantier

Ceyrat

5 Rue Pasteur
Renouvellement des réseaux GRDF
En cours : fin des travaux fin décembre 2023
Réduction de voie et alternats de circulation

Clermont-Ferrand

6 Plateau central (axes Blatin-Carnot et Ballainvilliers-Vercingétorix)
Travaux préparatoires au projet InspiRe : renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, dévoiement de réseaux GRDF et de télécommunications avant la phase d'aménagement
En cours : fin de la phase 1 en janvier 2024, fin des travaux à horizon 2025

7 Boulevards Sud (Aristide-Briand, Jean-Jaurès, Côte-Blatin)
Mise à double sens de circulation, création d'une piste cyclable, végétalisation et aménagements urbains
En cours : fin des travaux en avril 2024
Des interventions sur les carrefours des rues adjacentes se poursuivent au mois de décembre

8 Boulevard Joseph-Girod, rue Coubertin
Changement des sens de circulation, création de piste cyclable et végétalisation dans le cadre de l'opération des boulevards Sud
À venir : du 20 novembre à mi-avril 2024
Route barrée sauf riverains sur le boulevard Joseph-Girod du 20 novembre au 9 février 2024

9 Rue Jean-Baptiste Torrilhon
Travaux de réseaux GRDF
À venir : de novembre à fin décembre 2023
Circulation maintenue, ralentissements à prévoir

10 Place Regensburg, rue du 8 mai 1945
Dévoiement des réseaux dans le cadre du projet d'aménagement de la place
En cours : fin de la phase 1 en décembre 2023

11 Place d'Espagne
Renouvellement des réseaux GRDF
À venir : à compter du 8 décembre pour 15 jours environ
Circulation maintenue

12 Place des Carmes
Aménagement d'espaces publics et d'un carrefour
En cours : fin des travaux en avril 2024
Dans le cadre de la phase 3 des travaux, la rue des Jacobins est fermée (sauf riverains et secours) jusqu'en décembre 2023

13 Avenue d'Italie
Travaux de mise à double sens de circulation et création d'une piste cyclable
En cours : fin des travaux en mars 2024

14 Rue Thevenot-Thibaud
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement
En cours : jusqu'à fin décembre 2023

15 Avenue de l'Union-Soviétique
Travaux de réseaux préparatoires au projet InspiRe
En cours : fin de la phase 1 en février 2024
Circulation maintenue

16 Carrefour Union-Soviétique/E. Michelin
Renouvellement des réseaux d'assainissement dans le cadre du projet InspiRe (en amont des travaux rue Auger)
En cours : fin des travaux en décembre
Le sens Ouest > Est (de la place du 1^{er} mai vers la rue Guynemer) de l'avenue E. Michelin sera fermé du 27 novembre au 15 décembre

17 Rue Auger
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, dévoiement des réseaux GRDF et de télécommunications dans le cadre du projet InspiRe
En cours : fin de la phase 1 en mars 2024

18 Rue Lucie-et-Raymond-Aubrac
Travaux préparatoires au projet InspiRe : réseaux Enedis et GRDF
En cours : fin de la phase janvier 2024
Route barrée sauf riverains, maintien de l'accès au parking du CHU

19 Boulevard Saint-Jean
(dans la continuité des travaux rue Jules Verne)
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement
À venir : du 4 au 15 décembre pour les travaux préparatoires. Reprise le 8 janvier pour 1 an environ
Chantier organisé par tronçons, circulation réduite en 2 x 1 voie. Maintien des arrêts de bus.

20 Viaduc Saint-Jacques
Réfection du viaduc, sécurisation
En cours : fin des travaux en juillet 2024
Circulation en sens descendant uniquement jusqu'à fin janvier 2024.

21 Place Henri-Dunant
Déploiement du réseau de chaleur urbain CLAUVAE
En cours : fin des travaux début décembre 2023

22 Rues Alexandre-Ribot, Port-Royal, des Neufs-Soleils, rue des Chambrettes
Déploiement du réseau de chaleur urbain CLAUVAE
En cours : Fin des travaux rue des Chambrettes et rue des 9 soleils le 8 décembre. Les travaux continuent sur Alexandre-Ribot jusqu'à début 2024

23 Rue de l'Oradou
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement et dévoiement de réseaux dans le cadre du projet InspiRe
En cours : plusieurs fronts de chantiers simultanés et évolutifs, jusqu'en juin 2024

24 Boulevard Robert-Schuman (rond-point de la patinoire)
Dans le cadre du projet InspiRe, la trémie routière (passage souterrain) sera transformée en bassin de rétention des eaux pluviales. D'autres travaux concernant les réseaux souterrains sont en cours dans cette zone.
À venir : à partir de novembre 2023 pour un an environ
Suppression suppression de la fonction de rond-point, circulation possible

25 Avenue Ernest-Cristal
Travaux de réseaux de télécommunications dans le cadre du projet InspiRe
En cours : fin de la phase 1 en février 2024

Cébazat

26 Rue de Gerzat
Renouvellement des réseaux d'assainissement
En cours : fin des travaux en décembre 2023

Cournon-d'Auvergne

27 Place Joseph-Gardet
Opération Cournon Coeur de Ville
En cours : jusqu'à juin 2024 pour la phase 1 des travaux

28 Rues Voltaire et Victor-Hugo, avenue de la Liberté
Travaux préparatoires au projet InspiRe : réseaux GRDF et renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement
En cours : fin de la phase 1 en janvier 2024

29 Avenue du Midi, avenue de la Libération
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement dans le cadre du projet InspiRe
En cours : fin de la phase 1 en décembre 2023

Nohanent

30 Route de Clermont-Ferrand
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement
En cours : fin des travaux en décembre 2023

Le Cendre

31 Avenue Centrale
Renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement
En cours : fin de la phase 1 en décembre 2023 (dates prévisionnelles)

Pont-du-Château

32 Chemin du Chambon
Travaux de réseaux électriques et de télécommunications
En cours : fin des travaux fin février 2024
Route barrée sauf riverains

Royat

33 Parking Saint-Victor
Phase 1 : fouilles archéologiques dans le cadre du projet InspiRe
En cours : fin des travaux en septembre 2025
Circulation maintenue

! Dans les zones impactées par les travaux, les commerces et services restent accessibles et ouverts.

ÇA SE CONCRÉTISE AUX CARMES !



Aire de jeu, zone de glisse, plantations, espace pique-nique, pistes cyclables, espaces piétons élargis et rond-point à la hollandaise... Le secteur des Carmes fait peau-neuve, et la première étape de la seconde phase du chantier est presque terminée !

Qu'est-ce qu'il se trame aux Carmes ? Après une première phase de travaux qui a déjà permis de valoriser la place des Carmes et le parvis du siège social de Michelin, ce vaste secteur au cœur de Clermont-Ferrand poursuit sa transformation. Patience, de nouveaux résultats arrivent au printemps ! *"L'étape initiale a été de repenser le carrefour"*, explique Denis Fraysse, chargé d'aménagements d'espaces publics à Clermont Auvergne Métropole.

À l'origine de ces transformations, de nouveaux objectifs de circulation : aménager des pistes cyclables sur toutes les branches du carrefour et favoriser la circulation piétonne. *"L'option de conserver un croisement à feux a été écartée... Entre les voitures, les vélos et les personnes à pied, les temps d'attente auraient été trop longs, pas assez fluides."* La mise en place d'un rond-point dit *"à la hollandaise"* a donc été privilégiée. Le principe ? Les voitures cèdent le passage aux vélos et aux piétons en s'insérant et en sortant. *"L'ancien carrefour était principalement routier, avec une traversée piétonne en plusieurs temps. Le nouveau favorisera les mobilités douces."*

Autre changement : l'avenue Edouard-Michelin, qui est passée à double sens pour les véhicules, et l'avenue

d'Italie, qui le sera aussi prochainement. Ce carrefour constituera prochainement une nouvelle porte au centre-ville. Tout en apportant plus d'espace, de fluidité et de sécurité pour tous les usagers.

Sous le viaduc, un nouvel espace citoyen

Mais ce n'est pas tout ! Des aménagements sont également prévus sous le viaduc des Carmes. À la place du parking, les travaux feront naître un large espace vert doté d'une aire de jeu avec un terrain de glisse, un jardin arboré avec des tables de pique-nique, une aire canine, des équipements sportifs et un sanitaire public. *"Tout cela a été décidé en concertation avec les habitants du quartier et les scolaires, notamment par le biais de questionnaires, croquis et échanges sur place"*, détaille Denis Fraysse.

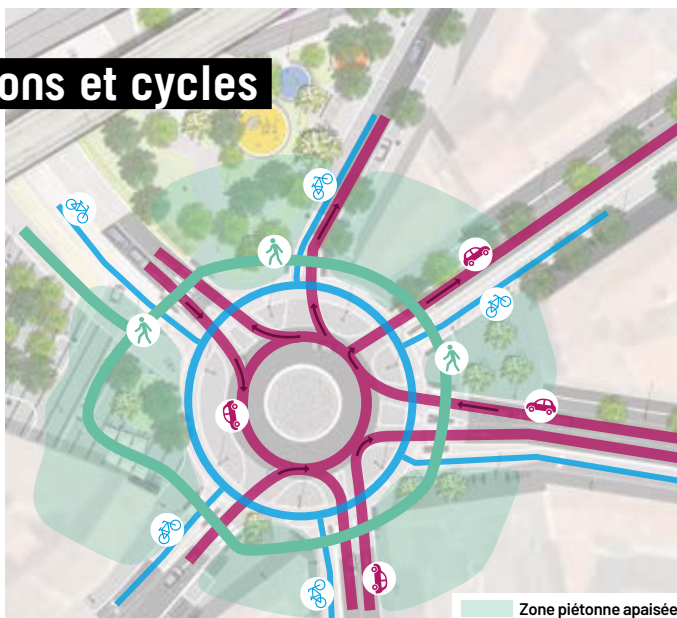
Pour mettre en valeur le fronton de la chapelle du Couvent des Carmes-Déchaux, une terrasse patrimoniale s'étendra au pied de l'édifice. Par ailleurs, plus de 70 arbres seront plantés (pour un total de 130) : érables, magnolias, massifs fleuris et prairie mellifère, entre autres. Au final, le projet promet plus de végétalisation, des espèces animales attirées par ce nouvel écosystème et la fraîcheur de l'ombre en été. Avec moins de bruit et de pollution toute l'année, le secteur des Carmes sera bientôt plus apaisé. •

Un carrefour priorité piétons et cycles Mode d'emploi...

Les principes de priorité sur le carrefour à la hollandaise :



- Les piétons sont toujours prioritaires
- Les vélos laissent toujours passer les piétons...
- Les voitures laissent toujours passer les piétons et les vélos...
- Les parcours piétons sont accessibles aux personnes à mobilité réduite



Mise en service du carrefour : printemps 2024

Un coup d'œil sur le calendrier

PRINTEMPS 2024 : fin des travaux du carrefour giratoire et reprise de la circulation

PRINTEMPS 2024 : début des fouilles archéologiques sous le viaduc des Carmes

AUTOMNE 2024 : début des travaux sous le viaduc

PRINTEMPS 2025 : fin des travaux et inauguration de la nouvelle place

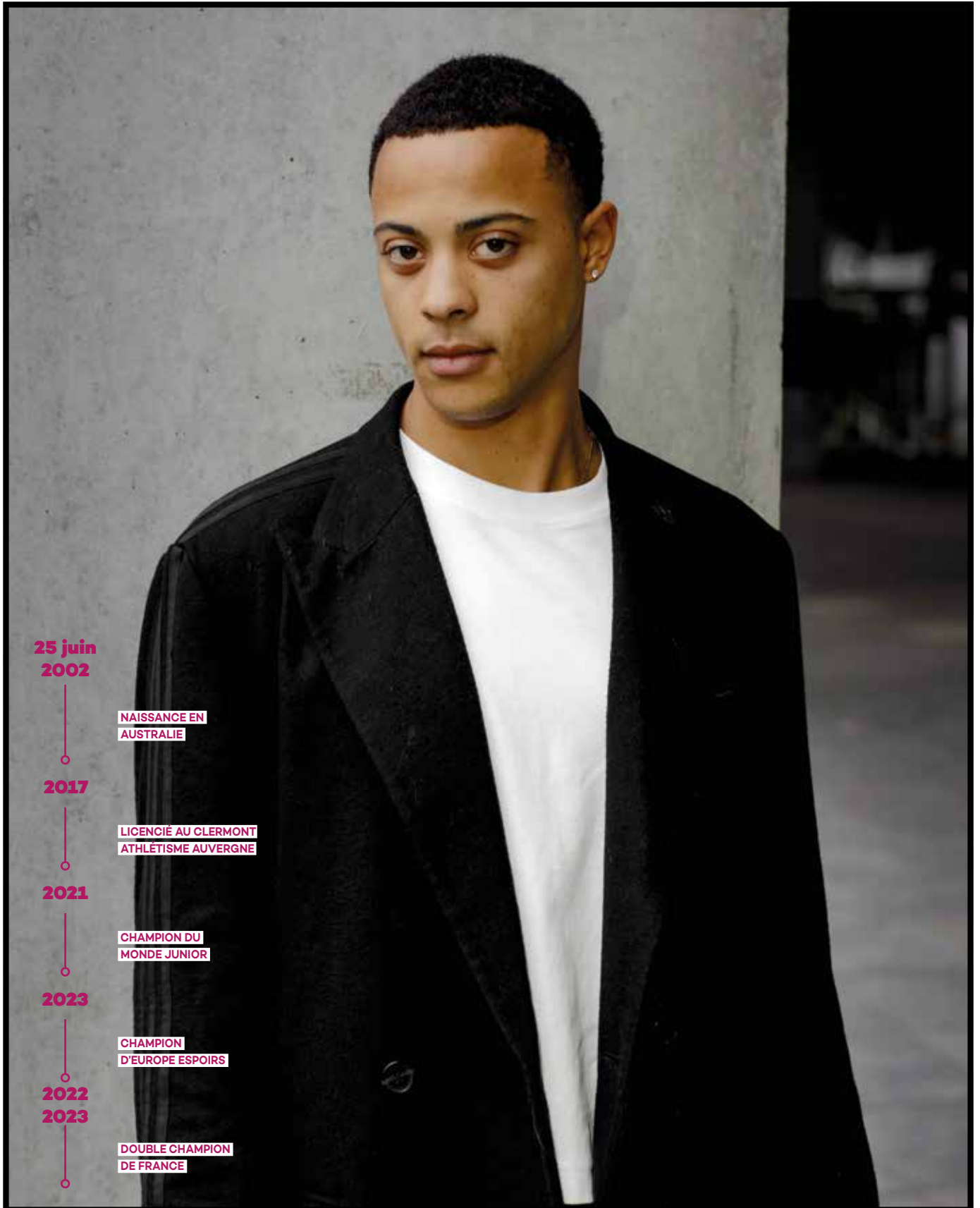


Les parking-relais : votre solution mobilité !

Le nombre de parkings-relais (P+R) a augmenté sur le territoire métropolitain. Il y en a désormais 13, soit 2 170 places ! Situés à Gerzat, Cébazat, Pont-du-Château, Cournon-d'Auvergne, Royat, Durtol et Clermont-Ferrand, ils se trouvent à proximité immédiate d'une ligne de bus ou de tram. L'objectif du P+R ? Encourager l'intermodalité et ainsi faire des économies et contribuer à améliorer la qualité de l'air. Et comme la majorité des parkings sont gratuits, il ne reste plus qu'à régler le billet de transport ! Pour ceux qui sont payants (Henri-Dunant et Les Pistes), il suffit de se rendre à l'accueil : 4 € pour le stationnement et deux voyages en transport en commun dans la journée, ou 6 € pour des allers-retours pour l'ensemble des occupants du véhicule (maximum 4). Idéal pour le covoiturage ! En revenant, présentez votre billet sans contact sur la borne de sortie du parking jusqu'à l'ouverture de la barrière. Et n'oubliez pas : les P+R, les bus et les trams de la métropole sont gratuits le week-end !

+ Pour localiser les parking-relais, rendez-vous sur www.clermontmetropole.eu, sur Google Maps ou Waze.

SACHA ZHOYA, haies d'honneur



PORTRAIT

Sasha Zhoya est un surdoué de l'athlétisme. L'étoile montante du 110 mètres haies. À seulement 21 ans, l'athlète franco-australio-zimbabwéen court sous le drapeau tricolore et enchaîne les titres : Champion du Monde Junior, Champion d'Europe Espoir, et désormais double Champion de France. Rencontre avec ce Clermontois de racines et de cœur.

Quiconque a déjà vu une performance de Sasha Zhoya n'est pas prêt de l'oublier. Le jeune hurdler (*"coureur de haies"*, NDLR) survole littéralement la piste, Durant ce temps suspendu, Sasha Zhoya traverse les obstacles avec agilité et une technique déjà éprouvée. Ce qui marque chez lui, c'est aussi l'élégance avec laquelle il accomplit ses courses, et cela en un peu plus de 13 secondes.

Ce jour-là, Sasha Zhoya est entre deux trains, entre deux prix, entre deux haies. Et pourtant, il consacre à l'interview un temps précieux et se montre disponible, chaleureux et sincère. Il émane du jeune prodige de 21 ans une sérénité et une confiance contagieuses.

Et puis, on sent qu'il est heureux d'être là, à Clermont-Ferrand. Il sourit : *"Cette ville, pour moi, c'est une deuxième maison."* La première ? L'Australie, où il a grandi, d'une mère Clermontoise, maître-nageur nationale et coach d'athlétisme. C'est dans son club en Australie que Sasha Zhoya a fait ses débuts à huit ans, avant d'avoir la révélation : *"Vers 14 ans, j'ai participé à une compétition où les athlètes recevaient une petite dotation financière. J'ai alors réalisé que je pourrais, un jour, gagner ma vie en pratiquant ma passion."*

Pour lui, Clermont-Ferrand est synonyme d'excellents souvenirs d'enfance, de retrouvailles avec sa famille et de joyeuses sorties en ville. Aujourd'hui à l'INSEP, coaché par l'ancien champion du monde Ladji Doucouré, Sasha Zhoya effectue le Paris-Clermont le plus souvent possible, quand la saison sportive le permet. *"Je viens ici pour relâcher la pression"*, confie le sportif de haut niveau.

C'est lors de l'un de ses séjours en famille en Auvergne que Sasha Zhoya a décidé de rejoindre le Clermont Athlétisme Auvergne. Du club communautaire, il garde d'excellents souvenirs, ainsi que des amitiés solides forgées dans la passion commune de l'athlétisme : *"C'est un très grand club. Et l'ambiance y est incroyable."*

Aujourd'hui, Sasha Zhoya est en lice pour les JO de Paris. Et l'année 2024 s'annonce particulièrement challengeante pour lui. En plus des Jeux, il disputera les Championnats de France et les Championnats d'Europe à Rome, en juin prochain. Celui qui aspire à *"remporter une médaille d'or à chaque grande compétition"* est bien parti pour réaliser son rêve. Ses supporters, en tout cas, sont derrière lui et retiennent leur souffle, convaincus que Sasha Zhoya est voué à un avenir... en or. •

LE OFF DE LA MÉTRO

À quoi ressemble le quotidien d'un athlète se préparant pour les JO ? *"La première des préparations, c'est le sommeil !"* Ensuite, c'est entraînement tous les jours, sauf le dimanche – et encore. Sans oublier des soins kinésithérapeutiques quotidiens. Quand la pression monte, Sasha Zhoya tâche d'envisager les championnats à venir comme de petites compétitions, histoire de dédramatiser. Et quand la passion est sur le point de se muer en sacrifice, le double champion de France se souvient : *"J'ai commencé l'athlétisme enfant, pour m'amuser. J'ai la chance de vivre de ma passion, ça doit rester un plaisir."* Plaisir grandement partagé par tous les amoureux d'athlétisme ! •

ENTREPRENEURIAT

Châteaugay : un nouveau village d'entrepreneurs

Un village artisanal s'apprête à sortir de terre à Châteaugay. Ce projet porté par la Métropole, la Ville de Châteaugay et le bailleur social Assemblia, est destiné à faciliter l'installation d'entreprises sur le site. Deux bâtiments créés viendront densifier une zone existante et d'ores et déjà dédiée à l'activité artisanale. Douze espaces de tailles différentes, à même de s'adapter aux besoins de leurs futurs usagers, seront proposés à la vente ou à la location en début d'année 2024. Au total, le nouveau village artisanal comptera 2 700 m² de surface. Cerise sur le gâteau, les toits des deux bâtiments accueilleront prochainement des panneaux photovoltaïques installés par "Les ombrières d'Auvergne", une filiale d'Assemblia. Ils proposeront en priorité de l'électricité en auto-consommation collective aux artisans du village, ainsi qu'aux autres usagers de la zone. •



RETAIL

Besson Chaussures met un pied en Belgique

Le groupe auvergnat de distribution de chaussures continue de tisser sa toile en Europe. Après son implantation en Espagne il y a deux ans, Besson Chaussures vient d'acquérir l'entreprise belge Delcambe Chaussures (16 M€ de chiffre d'affaires), surtout présente en Wallonie. "Nous sommes fiers de notre histoire et de notre engagement envers nos clients. L'ouverture de notre boutique à Bruxelles est le fruit de notre passion pour la mode et le confort des pieds, que nous souhaitons désormais partager avec la merveilleuse communauté belge", explique François Gireau, PDG de Besson Chaussures. Reprise en 2018 par Weinberg Capital Partners à Vivarte, l'entreprise dont le siège se trouve toujours à Aubière, affiche 340 M€ de revenus et possède 186 magasins exploités sous le modèle gérance-mandat. •

BRANDING

La Savonnerie du malt, des cosmétiques à la bière bio



Connaissez-vous les savons et cosmétiques à la bière artisanale bio ? Stéphane et Clément, amateurs éclairés de bière, ont eu l'idée de développer ce concept inédit en France lors d'un voyage en République tchèque. Leur innovation a nécessité deux ans de développement pour aboutir à un résultat aussi original que satisfaisant. Accompagnés de leur maître savonnier Pierre et de leur brasseur artisanal Vincent, ils fabriquent depuis quelques mois une gamme de soins naturels à base de bière artisanale made in France. Savon, shampoing solide, baume ou encore huile nourrissante, le choix s'étoffe progressivement. "Nos cosmétiques sont conçus en circuit court, à base d'ingrédients issus de l'agriculture biologique. Nous avons choisi une bière ni filtrée ni pasteurisée, riche en vitamines B et en minéraux", précisent les deux associés qui vendent leurs produits en ligne sur leur site internet. Une bonne idée de cadeau pour Noël ! •

+ Découvrez les produits de la Savonnerie du malt sur www.lasavonneriedumalt.com



Laëtitia Cusset et Laurent Grollier sont chargés de mission à Job'Agglo.

“Emploi & Diversité”, un dispositif dynamique au service des demandeurs d'emploi

Depuis 2012, le dispositif « Emploi & Diversité » du PLIE (Plan local d'insertion par l'emploi) redonne confiance aux demandeurs d'emploi issus entre autres des quartiers prioritaires de la métropole. Plusieurs événements sont organisés pour leur permettre de mettre en avant leurs compétences et rencontrer des chefs d'entreprise.

L'objectif de ce dispositif porté par Job'Agglo et financé par Clermont Auvergne Métropole et l'Union Européenne, est de mettre en relation des demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires de la métropole avec des chefs d'entreprise. *“Ils sont prioritaires, mais on ne refuse pas les autres pour autant : le principe du dispositif est de lutter contre la discrimination”*, précise Laurent Grollier, chargé de mission à Job'Agglo. Ces rencontres se font à travers divers événements : job dating, clubs de recherche d'emploi, visites d'entreprise... Sur l'année 2022/2023, de début juin à fin mai, quatre clubs ont été organisés, ainsi que neuf manifestations, pour 136 participants. Sur les conseils de sa référente du PLIE (Plan local d'insertion et d'emploi) de la Métropole, Astrik Madoyan s'est rendue au club restauration *“Recrutez en dînant”*, organisé en partenariat avec l'Institut des Métiers. *“Ça m'a apporté plein de choses”*, confie-t-elle avec le sourire. Sur plusieurs jours, elle a ainsi pu établir un menu, rencontrer

le formateur de l'institut et faire les courses en vue du grand jour, au cours duquel elle, et les cinq autres participants, ont cuisiné sous l'œil avisé de professionnels du secteur avec qui ils ont pu échanger. *“Deux trois mois après, j'ai eu une proposition du CCAS et un contrat pour l'été. Aujourd'hui, ils m'appellent dès qu'ils ont besoin.”*

Cette année, parmi les participants aux ateliers, une trentaine de personnes ont entamé une formation qualifiante ou ont décroché un contrat (CDD, CDI ou IAE*). Le dispositif *“Emploi & Diversité”* est une étape, plus qu'une finalité dans le parcours de recherche d'emploi. *“Les événements sont aussi là pour les aider à prendre confiance. Beaucoup de nos participants pensent à tort qu'ils n'ont pas le droit d'entrer dans une entreprise sous prétexte qu'ils sont en recherche d'emploi depuis trop longtemps”*, explique Laëtitia Cusset, chargé de mission pour le dispositif. Le prochain club, *“Femmes des quartiers”*, pourra une nouvelle fois prouver le contraire ! •

(*) Insertion par activité économique.

+ Pour participer aux événements : s'inscrire sur le site “Emploi & Diversité”, ou passer par son conseiller Pôle Emploi, du PLIE, de la Mission locale ou par une maison de quartier.



1 500 EUROS POUR PARTIR DU BON PIED !

Cela fait presque dix ans que la Métropole récompense chaque année une dizaine de jeunes entrepreneurs issus des quartiers prioritaires ou ayant investi dans ces derniers et ceux de l'ESS (Économie sociale et solidaire). D'une valeur de 1 500 euros, la bourse des prix *“Ouvre-Boîte”* a été remise cette année à Mourad Lamri pour TACOS 6.9 (restauration rapide) ; Mario De Barros, pour Réside déco 63 (revêtement de sol) ; Batoul Etiale pour Chez Batoul (food truck) ; Ilyas Ben Makhti, pour Italio (pizzeria) ; Anissa Celik, pour Fruit Color 63 (commerce détail de fruits) ; et Youcef Bouarroudj, pour By coaching (coach sportif).

+ Retrouvez le portrait de deux lauréats sur www.investinclermont.eu

Pas de répit pour le tri !

À partir du 1^{er} janvier, la loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire (AGEC) évolue et prévoit une généralisation du tri à la source des biodéchets. Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

Cette évolution de la loi prévoit d'apporter à tous les Français une solution de collecte des biodéchets pour les valoriser en biogaz ou en compost, utiles pour l'économie circulaire des territoires. Chaque collectivité doit donc identifier les solutions les plus pertinentes pour trier les déchets alimentaires à la source.

Hip hip hip ! Clermont Auvergne Métropole n'a pas attendu la mise en place de cette loi pour proposer aux usagers des solutions de tri, puisque la collecte en porte-à-porte existe depuis 2009. Suivez le guide pour connaître ce qu'il est possible de faire ! •



Collecte

Bac de collecte : reconnaissables à leur couvercle couleur vert d'eau, les bacs de collecte sont dédiés aux biodéchets. Leur contenu est ramassé par un camion et conduit au pôle de valorisation VERNEA, où il est transformé en gaz afin de produire de l'énergie. Le résidu des déchets est quant à lui composté pour être réutilisé. Près de 10 000 tonnes sont ainsi collectées et valorisées chaque année.

Le bac de collecte est habituellement distribué dans les zones pavillonnaires et auprès des restaurateurs de la métropole. Pour savoir si votre habitation se situe dans un périmètre de collecte des biodéchets, rendez-vous sur le portail internet ICI pour faire une demande. •

+ <https://ici.clermontmetropole.eu/>

Abris-bacs : depuis cet automne, des points d'apports volontaires appelés "abris-bacs" commencent à être installés sur le territoire métropolitain. Vous pouvez en retrouver en bas de certains immeubles, en centre-bourg et en déchetterie. Le contenu de ces bacs est lui aussi collecté et conduit au pôle de valorisation VERNEA. •

Compostage

Individuels : des composteurs sont proposés à l'ensemble des maisons individuelles de la métropole qui disposent d'un jardin. Les demandes de composteurs individuels enregistrées en 2023 sont en cours de distribution. Les nouvelles demandes seront possibles à partir de février 2024. •

Besoin de conseils pour utiliser votre composteur ?

🔊 Retrouvez notre podcast www.clermontmetropole.eu

En pied d'immeuble : ils permettent aux personnes qui habitent en appartement de trier leurs biodéchets. Une centaine de résidences sont d'ores et déjà équipées et la tendance est à la hausse ! •

En centre-bourg : pour les logements des centres-bourgs qui ne disposent pas d'espace vert ou de place pour loger une troisième poubelle, un vaste plan d'implantation de composteurs partagés de quartier est prévu. Comme pour les composteurs en pied d'immeubles, la gestion du broyat est primordiale. La participation des services techniques municipaux pourra ainsi être sollicitée. •



C'est quoi un biodéchet ?

Cela représente les déchets de préparation de repas, les restes alimentaires, les papiers souillés, et les déchets verts en petite quantité.



MAYDAY !

Vous ne bénéficiez pas d'un composteur ou d'une collecte ? Enveloppez vos biodéchets dans un sac avant de les jeter avec les déchets non recyclables (bacs à couvercle noir).

L'arbre, allié de nos villes

Ses effets positifs sur l'environnement sont connus. En captant le carbone et en rafraîchissant l'air, l'arbre contribue à limiter les effets du dérèglement climatique. C'est pourquoi la Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand ont engagé un important travail pour développer sa présence sur le territoire.



Création de grands parcs urbains à Saint-Jean et à Saint-Jacques, d'un jardin de lecture dans la future Bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu, de parcs et de petits jardins en ville, végétalisation des espaces publics dans le cadre du projet InspiRE, plantation de 3 000 arbres, désimperméabilisation des sols... La Métropole investit environ 300 000 euros chaque année pour la végétalisation. •



14 élagueurs travaillent à la Métropole. •



Autrefois plantés dans des fosses de 1 m³, les arbres plantés par la Métropole disposent à présent de 18 m³ pour étendre leurs racines. Ils évoluent dans un mélange de terre et de pierres qui les laisse respirer. •



Un arbre doit être supprimé lorsqu'il est malade ou qu'il perturbe l'équilibre de la zone. Cette action encadrée est réalisée dans le respect de la faune. •



La Métropole a élaboré avec l'Office national des forêts une Charte de l'arbre. Elle est un code de bonne conduite dans tous les projets où l'arbre est concerné. •



Platanes, érables et tilleuls sont majoritaires sur la métropole. Résistants au changement climatique, le tulipier de Virginie ou le cerisier du Japon sont également privilégiés. •





Comment demander un logement social ?

Avec ses loyers modérés, le logement locatif social est une solution adaptée pour une part importante de la population. Le territoire métropolitain en recense plus de 34 000. Et bien qu'il y ait moins de logements disponibles que de demandes (3 demandes pour 1 attribution), la situation est moins tendue ici que sur d'autres métropoles.

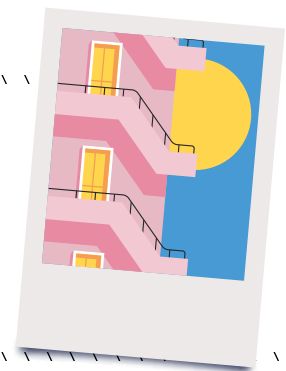


Qu'est-ce qu'un logement social ?

C'est une **solution d'habitation à loyer modéré (HLM)** destinée à des locataires dont les niveaux de **revenus sont faibles, modestes ou moyens**. **Construites grâce à des aides financières publiques**, ces habitations sont **gérées par des bailleurs sociaux** comme Auvergne Habitat, Assemblia, CDC Habitat social et l'Ophis, en ce qui concerne notre territoire. La Métropole est, quant à elle, **pilote et garante d'une répartition équilibrée** des constructions et des attributions de logements sociaux. •

Que représente le parc social métropolitain ?

Actuellement, **un quart des résidences principales sont des logements sociaux**. Soucieuse de répondre à la demande conséquente, la Métropole s'est engagée à ce que **3 600 logements sociaux soient produits** sur la durée du PLH (Programme local de l'habitat) 2023-2028. Cette production est territorialisée **sur l'ensemble des 21 communes** dans un souci d'équilibre et de mixité sociale, et vient en complément d'une stratégie de réhabilitation et de modernisation du parc social existant. •



Comment faire une demande ?

Avant toute chose, assurez-vous d'être éligible : **être de nationalité française ou disposer d'un titre de séjour en cours de validité, louer le logement en tant que résidence principale et avoir un revenu fiscal de référence de l'année n-2 inférieur aux plafonds de ressources définis par l'État**. Après avoir réuni les documents relatifs à vos revenus (fiches de paye, notifications CAF...) deux possibilités s'offrent à vous : **enregistrer votre demande en ligne sur www.mademande63.dlauvergne.fr ou retirer un formulaire auprès d'un bailleur social**. Un travail est en cours pour aboutir en 2024 à une harmonisation des guichets d'accueil et d'information (orientation, accompagnement, enregistrement de la demande) **sur les 21 communes**. •



Comment sont-ils attribués ?

Les logements sociaux **sont attribués par une commission** composée des bailleurs, des Communes, de la Métropole, de l'État et d'associations. L'attribution prend en compte la taille du ménage, ses revenus, ses conditions de vie actuelles, l'emplacement du lieu de travail et la proximité des équipements répondant aux besoins du demandeur. Il faut compter environ **10 mois d'attente**, mais cela dépendra de votre situation (prioritaire ou non). Par souci d'équité et de transparence, la Métropole va prochainement mettre en place des outils comme une grille de cotation de la demande pour **mieux qualifier la demande, améliorer les attributions et faciliter les parcours résidentiels**. •



ZOOM SUR LE FSL

Le Fonds de solidarité logement (FSL) de Clermont Auvergne Métropole permet aux ménages les plus modestes d'accéder à un logement (financement du dépôt de garantie, de la garantie des loyers, aide pour le mobilier lors d'un premier accès) et de s'y maintenir (aide financière pour les dettes de loyers, d'eau et d'énergie). Pour en bénéficier, rapprochez-vous d'un travailleur social (comme un(e) assistant(e) social(e) par exemple) qui vous aidera à constituer le dossier.

+ Plus d'infos sur www.clermontmetropole.eu

TRIBUNES

Conformément au règlement intérieur du conseil métropolitain, les groupes politiques représentés à la Métropole disposent d'un espace d'expression libre de 1 800 signes. Pour plus d'équité, la collectivité a fait le choix de réserver exactement la même place à chaque groupe, indépendamment de la représentation de chacun au sein de l'assemblée.

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

DE LA JETÉE À LA CITÉ, IL N'Y A QU'UN PAS !

Le festival du court métrage, on ne le répète pas assez, constitue le deuxième festival de France en termes d'audience, juste après celui de Cannes. C'est plus de 160 000 entrées, des centaines de films projetés, plus de 3000 professionnels et acteurs du secteur mobilisés. Gage d'attractivité pour notre Métropole et au-delà, il est mis en œuvre avec succès par l'association *Sauve qui peut le court métrage* dont les équipes sont accueillies depuis les années 2000 dans les locaux de la Jetée qui appartiennent à la ville de Clermont-Ferrand. On y retrouve également un centre de documentation dédié. Ce site arrive à saturation.

Au vu du succès de ce festival unique au monde dans son genre, il semblait opportun et nécessaire de créer un espace capable de le mettre à l'honneur. C'était aussi l'opportunité de renforcer notre politique d'éducation à l'image, de consolider notre rôle régional dans le

développement des filières audiovisuelles et d'accompagner l'émergence de nouveaux talents.

Un peu comme Annecy a Citéa pour son Festival du film d'animation, nous aurons notre Cité du court à Clermont Métropole. Cet espace "vitrine" accessible à toutes et tous sera développé sur l'actuel site de la Jetée. Connecté au futur réseau de transports en commun Inspire, il sera construit en tenant compte des enjeux de sobriété énergétique de notre collectivité et s'inscrira dans une démarche vertueuse de réduction de l'impact carbone.

La délibération relative au lancement du concours de maîtrise d'œuvre a été adoptée par notre conseil le 10 novembre dernier. Les travaux débiteront en 2026 pour une livraison en 2028. C'est une nouvelle étape importante dans la structuration de notre métropole. •

Groupe des élus Socialistes et Apparentés

GRUPE DES ÉLUS NON-INSCRITS

TOUTES LES COMMUNES À MOINS DE 30 MINUTES DU CŒUR DE LA MÉTROPOLÉ

Les travaux de restructuration du réseau des transports en commun, projet InspiRe, ont été lancés au printemps dernier. Nous sommes conscients de leur impact sur vos déplacements quotidiens. Nous vous remercions de prendre votre mal en patience car ce projet va améliorer vos modes de déplacement, notamment dans le cadre de mobilités plus respectueuses de l'environnement, et nous nous en félicitons.

La réduction de la place de la voiture en ville passe par le renforcement de l'attractivité de mobilités plus douces. L'aménagement progressif de pistes cyclables implique d'étendre le réseau C.Vélo pour faciliter les trajets en vélo dans toute la métropole. La transformation des lignes B

et C en BHNS a pour corollaire la création de lignes de rabattement dans les communes non couvertes par un tracé de bus structurant afin de permettre aux habitants d'accéder au centre de la métropole en moins de 30 minutes.

Cette nouvelle étape de la refonte du réseau des transports en commun est co-construite par les équipes municipales et du SMTC-AC. Il est impératif pour nous de conforter une offre de mobilité équitable sur tout le territoire car chaque habitant doit bénéficier d'un service de bus adapté à ses déplacements : des arrêts facilement accessibles, des horaires de desserte pertinents en journée, en soirée ou le week-end, une interconnexion et un cadencement des lignes avec d'autres formes de mobilités. •

S. Casildas (Aubière), A. Faye, P. Néhémie (Beaumont), AM. Picard, J. Pichon (Ceyrat), R. Darteyre (Châteaugay), F. Carmier (Durtol), S. Pichot, S. Vieira Di Nallo, L. Levi Alvares (Gerzat), H. Gisselbrecht, F. Voute (Lempdes), L. Ganet (Nohanent), E. Grenet (Pérignat-lès-Sarliève), L. Brunmuro, C. Lelièvre (Romagnat)
twitter @Groupe_NI

GRUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

CATAROUX-LES PISTES, DES ENJEUX, UNE MÉTHODE

Le 10 novembre, la Métropole a voté une subvention de 6 millions d'euros à la Manufacture Michelin pour différents projets liés à la restructuration du site industriel de Cataroux-Les Pistes. Les écologistes se sont abstenus sur ce vote, nous vous en livrons les principales raisons.

L'avenir de ce site de 42 ha, situé au cœur de notre métropole, nous interroge à double titre : celui de l'aménagement urbain et celui de la politique économique.

Sa restructuration aura un impact majeur sur l'aménagement de la ville, et doit être notamment l'occasion de renaturer ce vaste espace et de l'ouvrir aux habitant.e.s en le reliant aux quartiers environnants. L'évolution de ces 42 ha en plein cœur urbain doit répondre à des objectifs d'intérêt général à définir dans le Plan Local d'Urbanisme. Ce dernier étant en cours d'élaboration, il nous apparaît prématuré

d'engager des aides publiques alors que sont encore en suspens des questions aussi importantes que la remise à l'air libre de la Tiretaine, la création de traversées et d'espaces publics réintégrés à l'espace urbain.

Par ailleurs, des aides publiques se doivent aussi de répondre à notre stratégie économique de transition. En travail actuellement, elle devra notamment définir des critères orientés vers des objectifs sociaux et environnementaux ambitieux. Vu l'ampleur des aides engagées ici, finir d'élaborer notre stratégie nous semblait un préalable nécessaire, tout comme définir plus précisément l'essentielle gouvernance partagée pour cet important projet.

La reconversion de ce site se doit d'être à la hauteur des enjeux de réduction de notre empreinte écologique et d'adaptation de notre métropole aux défis du monde de demain. •

Claire Brieu, Nicolas Bonnet - Co-président.e.s

TRIBUNES

GRUPE MÉTROPOLE ET PROXIMITÉ

LES BUDGETS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES SOUS TENSION

Les budgets des collectivités territoriales sont sous tension et les perspectives 2024 sont incertaines. Plusieurs vents contraires impactent les finances locales. C'est particulièrement vrai pour les communes et les intercommunalités. Nous avons subi les fortes hausses des coûts de l'énergie qui sont des postes de dépenses importants malgré des efforts considérables de sobriété énergétique. Par ailleurs, certaines de nos recettes sont orientées à la baisse comme les droits de mutation. Les difficultés du marché de l'immobilier sont une mauvaise nouvelle à bien des égards.

Par ailleurs, les taux d'intérêts ont très fortement augmenté depuis 18 mois. Ce renchérissement du coût de l'argent rend les emprunts plus onéreux et plus difficiles à lever. Rappelons que les collectivités territoriales doivent voter des budgets à l'équilibre (contrairement à l'Etat) et que les emprunts ne peuvent financer que les dépenses d'investissement. Ces taux d'intérêts élevés constituent une difficulté particulière car ils pénalisent nos capacités à investir et limitent nos facultés à emprunter au moment où des projets de Clermont Auvergne Métropole montent en puissance, alors même que l'investissement local représente 70% de l'investissement public total. L'argent est investi dans la transition énergétique, dans les équipements publics de proximité, les transports... Bref, cela est fait pour les citoyens et leur vie quotidienne tout en préparant l'avenir. •

Groupe Métropole et Proximité: Flavien Neuvy, Jocelyne Chalus (Cébazat), Louis Giscard d'Estaing, Claude Aubert, Marie David, Chantal Laval (Chamalières), Hervé Prononce, Jacqueline Bolis (Le Cendre), Jean-Marc Morvan (Orcines)

GRUPE INDÉPENDANT ET RÉPUBLICAIN

LOI ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE : QUAND L'IDÉOLOGIE PREND LE PAS SUR LE BON SENS ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La loi du 20 juillet 2023 vient entériner l'objectif de réduire de 50 % l'artificialisation des espaces naturels d'ici 2030. En d'autres termes, elle met un coup d'arrêt au développement des collectivités qui en ont le plus besoin et reflète une approche purement comptable de l'aménagement du territoire.

Là où le Grand Clermont préconise que les surfaces disponibles doivent constituer des zones "d'accueil en adéquation aux demandes et une densification de l'urbanisation de ces zones", la loi ZAN supprime toute perspective de développement, pourtant jugé indispensable pour concurrencer l'attractivité de l'Est régional dynamisé par Lyon, Grenoble ou Annecy.

En ce sens, la Région a annoncé la suspension de la procédure de modification du schéma régional d'aménagement qui est le document support pour l'application de la loi ZAN. A contrario, Olivier Bianchi, muselé par les élus écologistes, affiche son soutien à cette loi quitte à aller à l'encontre de ses propres objectifs de développement de notre métropole. Et même lorsqu'une commune membre en fait directement les frais sur des projets déjà lancés, sentant sa majorité aux abois, il n'hésite pas à passer en force comme lors du dernier conseil métropolitain, refusant au maire concerné l'exercice de son droit de veto. Une belle preuve de démocratie au sein de notre collectivité !

Paris décide, Olivier Bianchi acquiesce pour plaire à ses alliés politiques et notre territoire s'en trouve sacrifié sur l'autel de l'idéologie politicienne. •

Groupe Indépendant et Républicain, présidé par Julien Bony avec Jean-Pierre Brenas, Cécile Laporte, Catherine Pinet-Tallon, Jean-Paul Cormerais, Christine Bigouret-Denaes

GRUPE COMMUNISTE ET CITOYEN

LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS LE WEEK-END CONTINUE !

Il y a 2 ans, une expérimentation de la gratuité des transports en commun le week-end était votée. Durant ces deux années, des enquêtes ont permis d'établir la pertinence de cette décision : il en ressort que la gratuité a provoqué une hausse de la fréquentation des bus et du tram en fin de semaine, notamment par les familles des classes populaires et les 18-29 ans ; que la gratuité a attiré de nouvelles usagères et nouveaux usagers, dont des automobilistes ; et tout ça sans hausse des incivilités.

C'est la confirmation des intuitions que nous exprimions dès le début des années 2010. Gain de pouvoir d'achat pour les familles les plus modestes et pour les jeunes, et déclin qui encourage le recours aux transports collectifs, la gratuité accélère le "report modal" (adoption d'un nouveau mode de transport). Sociale autant qu'écologique, la

mesure apparaît comme une évidente nécessité devant les conséquences toujours plus graves du réchauffement climatique, de la libéralisation du marché de l'énergie et de l'inflation qui provoquent une situation insupportable pour de très nombreux foyers.

Entre fin du monde et fin du mois, les communistes ne choisissent pas !

La réussite de la gratuité des transports le week-end est la première victoire d'une bataille de longue haleine des élu-es communistes. Elle appelle la gratuité totale quand le réseau de l'agglomération sera suffisamment efficient pour absorber une hausse de fréquentation plus grande encore.

La gratuité des transports le week-end a été reconduite pour 4 ans de plus. C'est une fierté pour nous, communistes, d'avoir été fer de lance de cette patiente révolution des transports. Et vous pouvez compter sur nous pour continuer à lutter jusqu'à la gratuité totale. •

Cyril Cineux

TRIBUNES

GRUPE ENSEMBLE CITOYENS !

"LE MANQUE DE TRANSPARENCE DE OLIVIER BIANCHI NE PERMET PAS D'AVOIR DES CHOIX ÉCLAIRÉS À LA MÉTROPOLE"

Depuis 2020, notre groupe est initialement favorable à l'expérimentation de la gratuité des transports en commun le week-end. Dans toutes les instances (Conseil municipal, Conseil métropolitain et SMTC), les élus centristes ont voté la mesure et enrichis les débats. Par exemple il y a deux ans nous interrogeons Olivier BIANCHI sur l'impact de la gratuité sur les abonnés : ils continuent de payer les transports le week-end...

Pourtant, notre groupe s'est abstenu de prolonger la mesure lors du dernier Conseil métropolitain. La raison ? Un manque de transparence et de lisibilité de la part de l'exécutif.

L'expérimentation était soumise à une évaluation de l'impact de la gratuité de week-end qui devait être réalisée. Mais quel étonnement de

découvrir la prolongation de l'expérimentation dans la presse. Puis de n'avoir aucun élément tangible au SMTC et de ne recevoir une étude que deux jours avant le Conseil métropolitain. Et quelle étude !

- **Aucune référence au coût financier de la mesure**, on passe de plus de 4 millions d'euros par an en juin 2019 à 2,1 millions en 2021, pour autant nous n'avons aucune explication, aucun suivi et aucune actualisation.

- **Ne fait pas état du report modal** ce qui est pourtant un élément primordial.

- Démontre une **augmentation significative des incidents** sur les lignes A et C (sans pour autant l'imputer à la gratuité le WE), on constate l'échec d'Olivier BIANCHI pour atteindre son objectif "*diminuer les incivilités et apaiser la ville*". •

Grupe Ensemble Citoyens ! - Alexis BLONDEAU, Fatima BISMIR, Sylvie DOMERGUE, Julie DUVERT et Stanislas RENIE

GRUPE GÉNÉRATION.S SOCIAL ET ÉCOLOGISTE

CRISE DU LOGEMENT : DÉSAMORCER LA BOMBE SOCIALE

4,1 millions de mal-logés, 5,7 millions en situation d'effort financier excessif et 3,5 millions en précarité énergétique : le rapport 2023 de la Fondation Abbé Pierre dresse le constat d'une situation du logement en France particulièrement grave. Pénuries de matériaux, hausse des taux d'intérêt, financiarisation, un ensemble de facteurs ont aggravé une situation déjà tendue et nous mettent au devant d'une crise d'ampleur.

Face au risque de fracture sociale, les collectivités locales sont en première ligne et doivent engager des moyens substantiels, notamment pour maintenir la construction de logement et en particulier sociaux et intermédiaires. C'est pourquoi la métropole engage dans son PLH un renforcement du rythme de production de logements à hauteur de 2000 par an, dont 600 logements sociaux. Cela étant, notre réponse à cette crise ne peut se limiter à la construction de logements neufs.

Entre nécessaire sobriété foncière et impératifs de limitation de nos émissions, il est indispensable de recycler l'existant. Dès lors, réhabiliter le parc locatif, lutter contre la vacance, renforcer la mixité sociale et d'usage doivent être pleinement intégrées à notre politique de l'habitat. Cela se traduit par un investissement métropolitain important dans la rénovation thermique, le renouvellement urbain, à la faveur d'une mutation/densification de certains quartiers.

Aussi, l'État doit se saisir de ces questions et structurer une véritable politique du logement à l'échelle nationale. Or, si réinvestir massivement et protéger les plus précaires est une condition préalable, l'effort financier public en matière de production de logements et d'aide aux ménages est à son niveau le plus faible depuis 15 ans. •

Les élus du groupe Génération.s

GRUPE CLERMONT EN COMMUN - FRANCE INSOUmise

UN AUTRE PLUI EST POSSIBLE

Le bal est ouvert : lors du conseil métropolitain de septembre, une discussion intense a animé le débat autour du PLUi, et en particulier de l'objectif de "*Zéro Artificialisation Nette*". Les délibérations sur ce premier PLUi métropolitain vont s'enchaîner dans l'année qui vient, et vont malheureusement se ressembler sur un point : l'absence de réflexion sur les usages.

Car ce sont nos avenir qui sont dessinés en zones de couleur sur les cartes. L'enjeu est immense : nous devons à la fois limiter l'artificialisation pour endiguer la catastrophe climatique, et trouver une méthode pour que chacun puisse vivre dignement. Pour cela, nous devons tout repenser. Repenser, d'abord, l'habitat. La population augmente dans notre métropole comme ailleurs, et nous nous enfonçons dans une crise du logement sans précédent. Les destructions d'immeubles

collectifs au profit de pavillons individuels ne font qu'accentuer le problème. Quelle place pour les logements sociaux dans le PLUi ? Quelles formes d'habitats collectifs où il fera bon vivre ?

Repenser ensuite les services publics et l'économie. Le modèle d'une ville-centre qui regroupe tous les services, laissant dépourvues des périphéries "*dortoirs*", est à bout de souffle. Quels services publics de proximité, quels commerces, quels transports pour le quotidien entre ces lieux ?

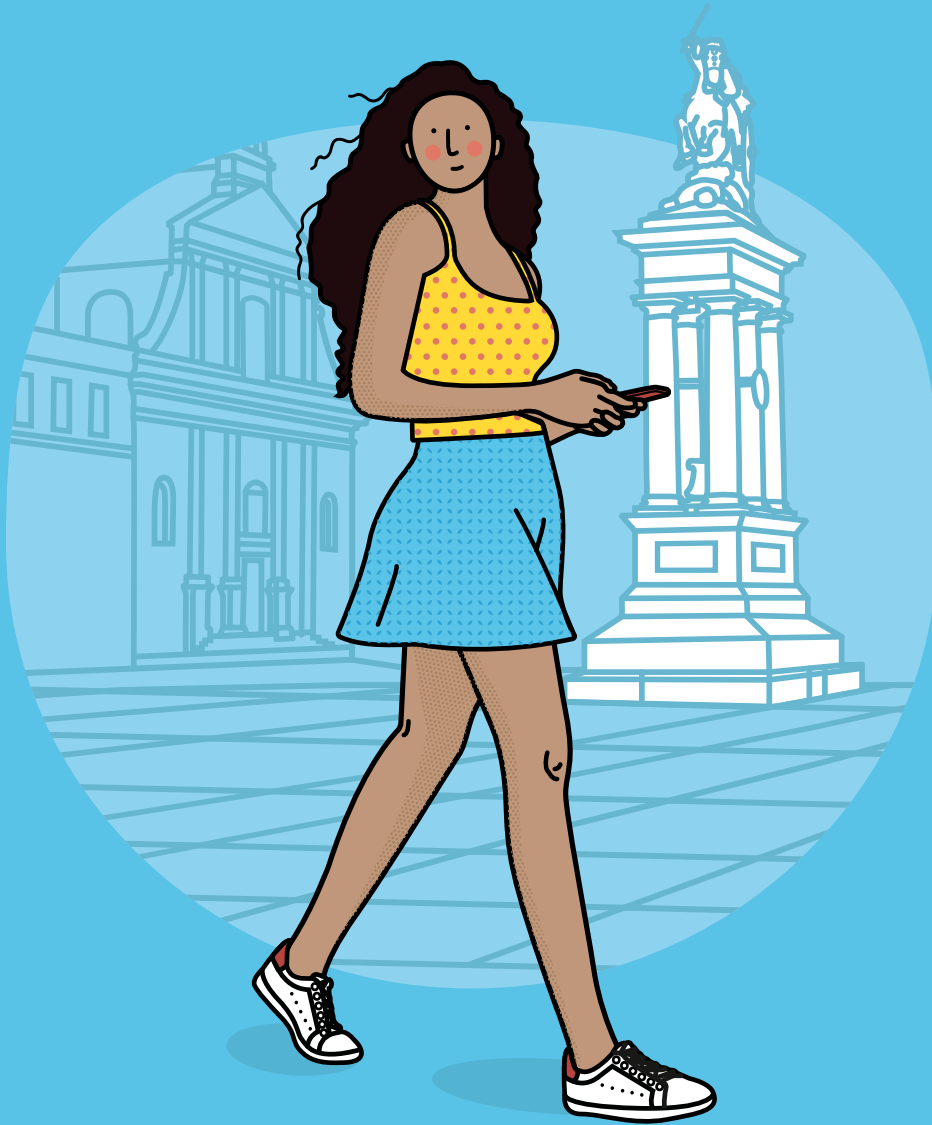
Repenser surtout la démocratie locale. C'est à nous de décider : nous avons besoin d'écoles, de logements sociaux, d'hôpitaux. Laisserons-nous le rare foncier disponible devenir une zone de bureaux, où presque rien d'utile à la population ne sera produit, comme à Cataroux ? Dans chaque ville et chaque quartier, nous appelons les habitants à réclamer leur droit de regard. •

Diego Landivar, Marianne Maximi, Fatima Chennouf-Terrasse



clermont
auvergne
métropole

TU TROUVES SA JUPE
TROP COURTE ?
NOUS, ON TROUVE
TA BOUCHE TROP GRANDE !



double info

OUTRAGE SEXISTE

DÉLIT PASSIBLE D'UNE AMENDE DE 1500€*

LIBRE & SEREINE
dans ma ville

*Décret n° 2023-227 du 30 mars 2023 relatif
à la contravention d'outrage sexiste et sexuel

+ Faciliter le quotidien

CLERMONTMETROPOLE.EU